



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

À propos de l'enquête

[Objectifs de l'enquête](#)

[Quoi de neuf?](#)

[Plan de l'enquête](#)

[Liens entre les membres des ménages](#)

[L'EDTR: une enquête longitudinale](#)

[Interview téléphonique assistée par ordinateur](#)



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Objectifs de l'enquête

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) est une source important de données sur le revenu des familles, des ménages et des personnes canadiennes. Réalisée pour le première fois en 1993, l'EDTR fournit une dimension de plus comparativement aux enquêtes traditionnelles traitant de l'activité sur le marché du travail et du revenu : les changements touchant des personnes ou des familles à travers le temps. Au cour des objectifs visés par l'enquête, on trouve le désir de comprendre le bien-être économique des Canadiens.

À partir de l'année de référence 1996, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a remplacé officiellement l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). En ce qui a trait au revenu, les deux enquêtes contiennent les mêmes données; on trouve en outre dans l'EDTR une vaste série de variables retraçant l'évolution de la situation professionnelle, du revenu et de la situation familiale des Canadiens.

Dans le cadre de l'EDTR, qui est une enquête longitudinale, on interroge les mêmes personnes d'année en année, et ce, pendant six années consécutives. De son caractère longitudinal, l'enquête permet d'évaluer des faits concomitants et souvent interdépendants. Ceci permet de se faire une meilleure idée de la nature et de l'étendue de la pauvreté au Canada : à travers quels changements socio-économiques doivent passer les personnes et les familles? Quels changements touchent leur travail rémunéré, la composition de la famille, la réception de paiements de transferts gouvernementaux, ou d'autres facteurs? Quelle proportion des ménages sont continuellement pauvres année après année, et qu'est-ce qui permet à d'autres ménages de sortir d'une période de faible revenu?

L'EDTR fournit aussi des renseignements sur une vaste série de variables de capital humain, d'expériences reliées au travail et de caractéristiques démographiques comme l'éducation, les liens entre les membres de la famille et la composition du ménage. Son contenu élargi, combiné à un échantillon relativement grand, en fait un ensemble de données unique et fort appréciable.

Quoi de neuf?

Révision historique de 2003

De temps à autre, les estimations produites grâce au programme combiné de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) font l'objet d'une révision. La révision de cette année est le résultat de trois modifications.

- Toutes les estimations, à partir de 1990, sont corrigées en fonction des projections démographiques fondées sur les chiffres de population du Recensement de 2001.
- à partir de 1990, les estimations des salaires et traitements sont étalonnées suivant la répartition des salaires et traitements calculée à partir du fichier T4 de l'état de la rémunération payée.
- Les seuils de faible revenu (SFR) de la base de 1992, proprement dits, ont été révisés par suite d'une révision de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992. Les estimations de l'EDTR et de l'EFC ont été révisées rétroactivement à partir de 1980. Outre les deux changements décrits précédemment, cela a des répercussions sur les statistiques relatives aux niveaux de faible revenu.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la section [Révision historique de 2003](#)

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : 2005-12-13

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[À propos de l'enquête](#) >

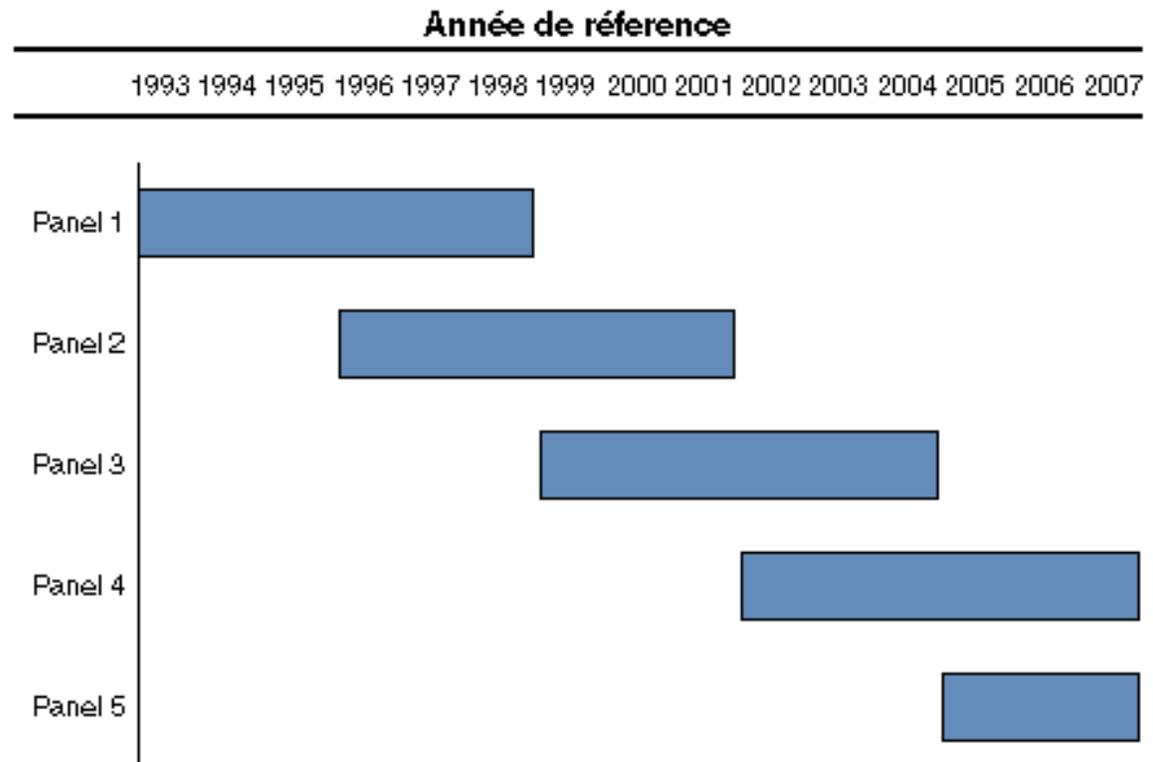


Plan de l'enquête

L'EDTR est une enquête menée auprès des ménages. Elle couvre toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes ou des casernes militaires.

L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chacun d'eux couvre près de 15 000 ménages et près de 30 000 adultes. Les membres d'un panel sont suivis pour une période de six ans consécutifs. Un nouveau panel est introduit tous les trois ans et par conséquent, deux panels se chevauchent toujours.

Figure 1. Plan de l'enquête



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F001 1XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Une interview préliminaire se déroule à chaque début de panel afin de recueillir des renseignements de base. À partir de ce moment à chacune des six années suivantes, on procède à une interview fractionnée, la première interview a lieu en janvier et la deuxième en mai. Dans les deux interviews, la période de référence visée par les questions est l'année civile précédente. En janvier, l'intervieweurs recueille des renseignements sur les expériences des répondants sur le marché du travail, les activités éducatives, et les relations familiales. Les caractéristiques démographiques des membres des familles et des ménages présentent un portrait de la population à la fin de chaque année civile.

En mai, les intervieweurs recueillent des renseignements sur le revenu pour tirer partie de la période de déclaration de revenus, moment où les répondants sont plus au fait de leur situation financière. Plus de 80% des répondants nous donnent la permission de consulter leur dossier d'impôt et évitent ainsi de compléter l'interview sur le revenu en mai.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[À propos de l'enquête](#) >



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Liens entre les membres des ménages

Cette enquête pourrait en fait s'appeler l'Enquête sur la dynamique du travail, du revenu et de la famille, car elle permet d'obtenir des informations complètes sur des structures familiales complexes et sur leurs modifications. Comment y arrive t-elle?

Contrairement à la majorité des enquêtes ménages qui décrivent les liens de chaque membre du ménage avec une personne de référence, l'EDTR demande clairement les liens qui unissent chacun des membres du ménage les uns aux autres. Les renseignements relatifs aux structures familiales complexes - par exemple, les familles reconstituées et les familles comptant plusieurs générations - peuvent aider mieux à comprendre la dynamique de la famille.

Toutefois, étant donné que les familles évoluent, il n'est pas possible de présenter pour une période donnée des informations s'appliquant exactement aux mêmes familles. Au lieu de cela on procède à l'analyse des mêmes personnes à la lumière de leurs caractéristiques familiales, par exemple le revenu de leur famille ou leur appartenance ou non à une famille reconstituée.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[À propos de l'enquête](#) >

L'EDTR: une enquête longitudinale

[Description d'une enquête longitudinale](#)

[Les répondants longitudinaux](#)

[Thèmes de recherche longitudinale](#)

Description d'une enquête longitudinale

Il y a deux types d'enquêtes répétées : on peut interviewer de nouvelles personnes chaque fois, comme dans la plupart des enquêtes ou, comme dans une enquête longitudinale, on peut interviewer les mêmes personnes au cours d'une période de temps.

Les échantillons transversaux ont pour avantage d'être généralement plus représentatifs de la population, et ils révèlent les niveaux et les tendances du revenu ou du travail pour l'ensemble de la population ou ses sous-groupes. Mais ces enquêtes ne peuvent être utilisées pour répondre à des questions sur les changements subis par les personnes ou les familles : Quels changements surviennent au niveau du travail, du revenu ou des caractéristiques familiales des personnes? Quels événements ont tendance à coïncider? À quelle fréquence les gens changent-ils d'emploi ou sont-ils licenciés, et quel effet ces événements exercent-ils sur le revenu familial total? Combien de familles se fractionnent ou se regroupent durant une période donnée? Quelle proportion des ménages sont continuellement pauvres année après année, et qu'est-ce qui permet à d'autres ménages de sortir d'une période de faible revenu? Une enquête longitudinale permet de répondre à ces questions et à plusieurs autres questions similaires.

Dans une enquête comme l'EDTR, l'accent est mis non pas tant sur les mesures statiques transversales que sur toute la gamme d'événements longitudinaux : des transitions, des durées et des occurrences multiples qui touchent la situation financière et d'emploi



**Enquête sur la
dynamique du
travail et du
revenu : un aperçu
de l'enquête**

75F0011XIF

[À propos
de l'enquête](#)

[Contenu
de l'enquête](#)

[Notes et
définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux
données](#)

[Services reliés
aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements
supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

des personnes. Ceci conduit à un certain nombre de thèmes de [recherche longitudinale](#).

Paradoxalement, la richesse des données de l'EDTR rendant cette enquête si précieuse complique la tâche de Statistique Canada, qui doit en garantir la confidentialité. Afin de se conformer aux dispositions rigoureuses de la [Loi sur la statistique](#) l'EDTR a donc opté pour de nouveaux modes de diffusion des données (voir [Services de données](#)).

Les répondants longitudinaux

Les répondants longitudinaux sont les personnes membres des ménages choisies lors de l'introduction d'un nouveau panel de six années. Ces répondants sont interviewés deux fois par année, même s'ils restent, quittent le ménage ou déménagent. Les nouveaux membres, appelés cohabitants dans l'EDTR, seront interviewés tant qu'ils habiteront avec un répondant longitudinal. Ceci est dû au fait que la composition de la famille des répondants longitudinaux et leur situation relative au revenu est d'un grand intérêt. Les estimations transversales sont aussi améliorées par l'interview des cohabitants.

On pose les questions sur le travail, le revenu et l'éducation aux personnes âgées de 16 ans et plus. Les enfants qui faisaient partie des ménages originaux sont également suivis durant toute la période de six ans. Lorsqu'ils atteignent l'âge de 15 ans, ils répondent à une interview préliminaire. L'année suivante, ils se joindront aux autres répondants longitudinaux et participeront aux interviews sur le travail et le revenu. D'un autre côté, les personnes âgées de 70 ans et plus ne sont plus interviewées sur les questions relatives au travail.

Thèmes de recherche longitudinale

Les discussions que nous avons eues avec des utilisateurs et les perspectives acquises grâce aux autres enquêtes par panel dont le contenu est semblable à celui de l'EDTR ont contribué à l'élaboration de sept thèmes de recherche. Ces derniers permettent de dégager certaines des possibilités de l'enquête. En fonction de l'angle adopté pour l'étude, il convient d'utiliser comme unité d'analyse les personnes, les emplois, les employeurs ou les périodes (de chômage par exemple). L'EDTR peut couvrir jusqu'à six emplois et six employeurs pour la même personne au cours d'une année donnée.



Dynamique de l'emploi et du chômage

En règle générale, les données sur l'activité indiquent les changements nets touchant l'emploi, le chômage et l'inactivité survenus entre deux mois ou deux années. L'EDTR indiquera également les flux - le nombre de personnes qui connaissent un changement dans un sens ou dans l'autre durant une période donnée. Il est possible d'obtenir des données sur les flux de personnes selon le secteur d'activité, la profession ou les caractéristiques de l'employé. Il sera également utile de connaître la durée des périodes par exemple, dans quelle mesure les mêmes personnes connaissent-elles des périodes de chômage prolongées? Quels sont les principaux facteurs déterminants? Qu'est-ce qui fait qu'une personne quitte le marché du travail ou décide de devenir travailleur autonome?

Transitions liées au cycle de vie observées sur le marché du travail

On peut étudier les transitions importantes observées sur le marché du travail et qui sont directement liées à des étapes particulières du cycle de vie, notamment la transition des études au marché du travail, la transition du marché du travail à la retraite et les interruptions de travail pour la naissance ou l'éducation d'un enfant. Quelles sont les étapes habituelles du cycle de vie que l'on trouve aujourd'hui au Canada? A quelles activités s'adonnent les décrocheurs et quels événements précèdent leur retour à l'école?

Qualité des emplois

L'EDTR favorise la recherche sur des sujets tels que les disparités salariales entre hommes et femmes, le sous-emploi, la mobilité professionnelle, l'augmentation des revenus d'emploi durant une période de plusieurs années, et la polarisation des salaires et des heures de travail au sein de la population active.

Mobilité économique de la famille

À quel point le revenu des familles est-il stable? Quelle est la proportion des familles dont le revenu s'améliore ou diminue considérablement au cours d'une période donnée? Quelles sont les

causes principales des changements dans le revenu des familles? Dans quelle mesure les changements dans le bien-être économique découlent-ils d'un changement dans la composition de la famille (divorce, remariage)?

Dynamique du faible revenu

Ce thème de recherche concerne la fréquence et la durée des périodes pendant lesquelles une personne ou un ménage se trouve dans la catégorie des faibles revenus, ainsi que les facteurs qui expliquent les mouvements d'entrée et de sortie dans cette catégorie. Les chercheurs ont eu recours à d'autres enquêtes longitudinales pour isoler et caractériser une sous-population «continuellement pauvre». Il peut être aussi intéressant de voir comment les prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale, de même que les autres paiements de transferts gouvernementaux, influent sur les mouvements d'entrée et de sortie dans la catégorie des faibles revenus.

Événements de la vie et changements familiaux

Les informations relatives aux liens entre les membres des familles jouent un rôle fondamental dans les possibilités offertes par l'EDTR en ce qui touche la démographie. C'est grâce à ces informations, par exemple, qu'on pourra déterminer avec précision les familles reconstituées et les familles comptant plusieurs générations. L'aspect longitudinal permettra d'étudier les événements de la vie et les facteurs qui les déterminent ou encore leurs conséquences. Par exemple, quelle est la situation économique d'une famille avant la rupture du mariage, et, par suite de la séparation, quelle sera la situation économique de chacun des époux et des enfants?

Poursuite des études et combinaison travail-études

Il est possible de considérer le niveau de scolarité et l'activité scolaire dans le cadre des changements qui touchent les autres activités et la situation familiale d'une personne. Quelle est la situation familiale des jeunes qui poursuivent des études postsecondaires? Dans quelle mesure les élèves du secondaire et ceux qui poursuivent des études postsecondaires combinent-ils travail et études?

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[À propos de l'enquête](#) >



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Interview téléphonique assistée par ordinateur

La collecte de données de l'EDTR se fait par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Avec l'ITAO, les interviews sont faites par téléphone et les informations sont entrées en même temps dans l'ordinateur qui guide l'intervieweur dans le questionnaire.

Vu sa complexité en tant qu'enquête longitudinale, l'EDTR profite grandement des possibilités offertes par l'ITAO pour l'amélioration de la qualité des données. Par exemple, il faut obtenir de nombreuses dates dans l'interview sur le travail - les dates des périodes d'emploi, des périodes sans emploi, des interruptions de travail, etc. Grâce à l'ITAO, les intervieweurs peuvent rappeler aux répondants des renseignements qu'ils ont fournis lors de l'interview précédente. Ils peuvent ainsi aider les répondants à se souvenir des dates de leur entrée en fonction ou de leur cessation d'emploi, réduisant la tendance de ces derniers à associer incorrectement ces dates au début ou à la fin des années civiles.

L'ITAO rend aussi possible le rapprochement des interviews fractionnées sur le travail et sur le revenu : le questionnaire informatisé permet de déceler les erreurs de cohérence logique entre les informations déclarées en janvier et celles déclarées en mai. Lorsqu'il décèle une incohérence, l'intervieweur peut alors demander immédiatement des précisions au répondant.

L'interview assistée par ordinateur permet également d'assurer un suivi des membres du ménage de retour après une absence et des employeurs pour qui le répondant retourne travailler, au lieu de considérer ces personnes comme si elles étaient entièrement nouvelles.

Les réponses par personne interposée sont acceptées dans le cadre

de l'EFC et de l'EDTR. Ainsi, un membre du ménage peut répondre au nom de n'importe quel autre membre du ménage, à condition qu'il le veuille et qu'il soit bien informé.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

Contenu de l'enquête

L'EDTR permet de recueillir des données sur un vaste éventail de sujets. Certains sont fondamentalement « dynamiques », comportant des transitions et des périodes, et d'autres comportent une valeur explicative importante.

Les thèmes abordés sont :

- [travail](#)
- [revenu et patrimoine](#)
- [études](#)
- [caractéristiques personnelles](#)
- [contrôle de l'échantillon](#)

Pour en savoir plus sur les variables de l'enquête, veuillez consulter la publication de Statistique Canada intitulée [L'EDTR - dictionnaire électronique des données](#)

Figure 2. Organisation du contenu de l'EDTR



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

À propos de l'enquête

Contenu de l'enquête

Notes et définitions

Méthodologie

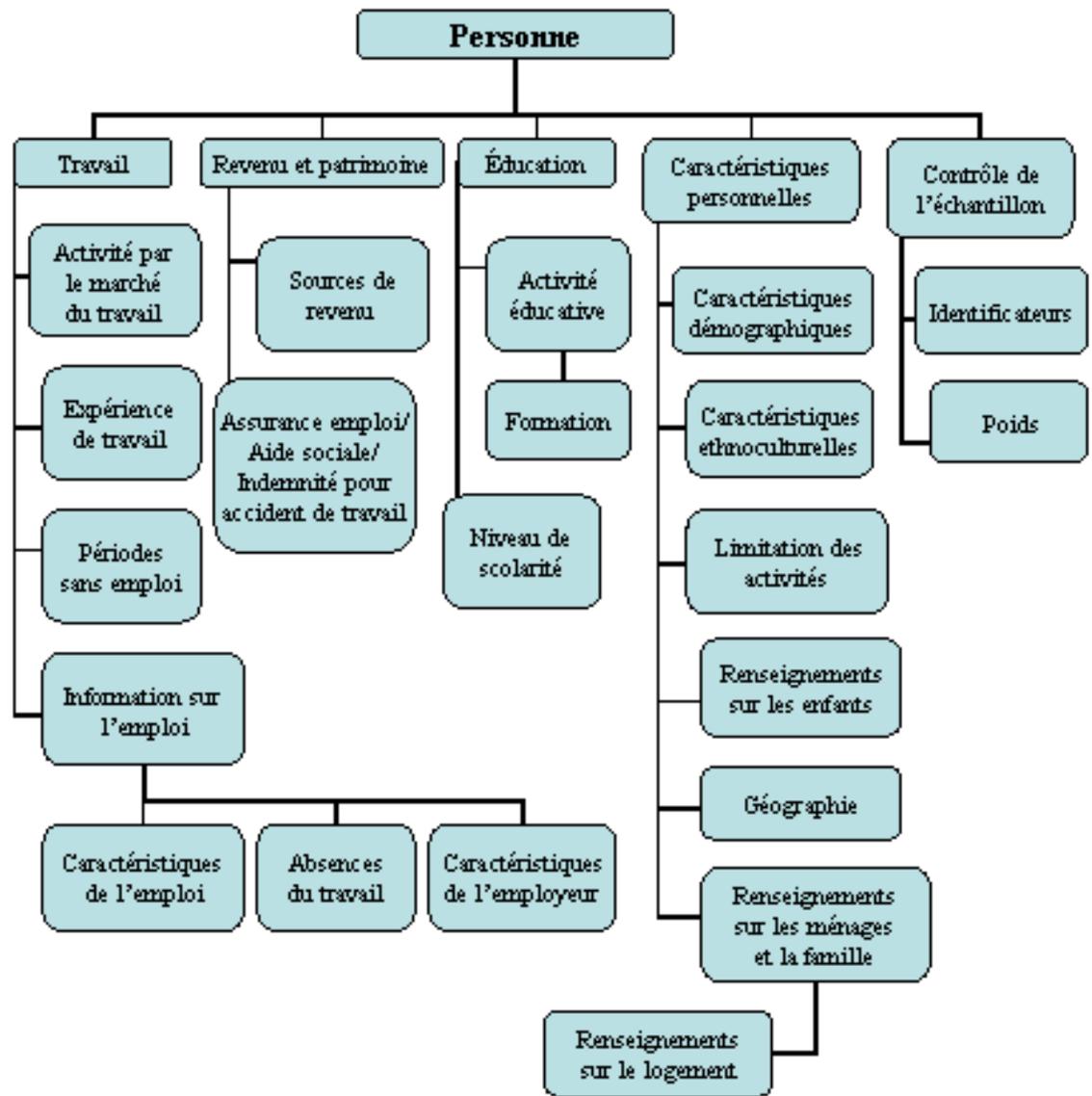
Produits reliés aux données

Services reliés aux données

Publications

Renseignements supplémentaires

Liens connexes





English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Contenu de l'enquête>](#)



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

À propos de l'enquête

Contenu de l'enquête

Notes et définitions

Méthodologie

Produits reliés aux données

Services reliés aux données

Publications

Renseignements supplémentaires

Liens connexes

Travail

Activité sur le marché du travail

- activité principale durant l'année
- périodes d'emploi et périodes de chômage (dates de début et de fin, durées)
- situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité
- nombre total de semaines pendant lesquelles la personne a été occupée, en chômage et inactive chaque année
- périodes de cumul d'emplois
- périodes d'absence du travail

Expérience de travail

- nombre d'années de travail à temps plein et à temps partiel
- nombre d'années de travail à temps plein et équivalents temps plein

Caractéristiques des périodes sans travail

- recherche d'emploi pendant la période
- dates des périodes de recherche d'emploi
- désir de travailler
- raison pour laquelle la personne ne cherchait pas d'emploi

Caractéristiques des emplois*

- dates de début et de fin, date initiale de début avec cet employeur
- salaire
- horaire de travail (heures et type)
- avantages sociaux

- affiliation syndicale
- profession
- tâches de supervision/gestion
- catégorie de travailleurs
- durée d'emploi (ancienneté)
- façon dont la personne a obtenu l'emploi
- raison pour laquelle l'emploi a pris fin

*Les caractéristiques des emplois sont mises à jour annuellement et sont recueillies pour un maximum de six emplois par année; les dates des changements sont enregistrées.

Caractéristiques des absences du travail*

- dates
- motif
- absence rémunérée ou non rémunérée

*Pour absence du travail d'une semaine ou plus. Les données sont recueillies au sujet du premier et du dernier congé de chaque année, pour chaque employeur.

Caractéristiques de l'employeur

- secteur d'activité
- taille de l'entreprise
- secteur public ou privé

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)

Date de modification : NaN-NaN-NaN



[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Contenu de l'enquête>](#)

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)[Contenu de l'enquête](#)[Notes et définitions](#)[Méthodologie](#)[Produits reliés aux données](#)[Services reliés aux données](#)[Publications](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Liens connexes](#)

Revenu et patrimoine

Sources de revenu

- renseignements annuels concernant environ 25 sources de revenu
- revenu du marché
- transferts gouvernementaux
- impôt payé
- revenu après impôt

Compensation financière*

- Assurance-emploi
- aide sociale
- indemnités pour accidents de travail

* Prestations reçues au cours de l'année et mois au cours desquels la personne a touché ces prestations.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Contenu de l'enquête](#)>

Études

Activité scolaire

- inscription à un programme d'études créditées, durée en mois
- genre d'établissement d'enseignement
- fréquentation à temps plein ou à temps partiel
- certificats reçus (s'il y a lieu)
- formation liée à l'emploi, séminaires, ateliers et conférences

Niveau de scolarité*

- nombre d'années d'études
- grades et diplômes obtenus
- principal domaine d'études

*Mis à jour annuellement

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Contenu de l'enquête>](#)

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)[Contenu de l'enquête](#)[Notes et définitions](#)[Méthodologie](#)[Produits reliés aux données](#)[Services reliés aux données](#)[Publications](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Liens connexes](#)

Caractéristiques personnelles

Caractéristiques démographiques

- date de naissance/âge
- sexe
- état matrimonial
- durée de l'état matrimonial actuel
- date/âge au premier mariage

Caractéristiques ethno-culturelles

- origines ethniques
- appartenance à un groupe désigné conformément au programme d'équité en matière d'emploi
- langue maternelle
- immigration
- pays de naissance
- niveau de scolarité et lieu de naissance du père et de la mère

Limitations d'activité

- renseignements annuels sur les limitations d'activité et leurs répercussions sur le travail
- satisfaction à l'égard de l'emploi

Renseignements sur les enfants d'une personne

- nombre d'enfants nés, élevés
- année où le premier enfant est né et âge de la personne à ce moment

Géographie et mobilité géographique

- région économique ou région métropolitaine de recensement du domicile actuel
- taille de la collectivité
- déménagement durant l'année
- date du déménagement
- motif du déménagement
- nature du déménagement (déménagement du ménage complet/ fractionnement du ménage)

Renseignements sur le ménage et sur la famille économique et de recensement*

- caractéristiques principales des autres membres du ménage/de la famille (p.ex. âge, sexe, lien avec les autres membres, revenu, nombre annuel d'heures travaillées)
- seuil de faible revenu pertinent
- événements relatifs à la famille (mariage, séparation, décès, naissance)
- informations relatives au logement :
 - type de logement
 - conditions du logement
 - caractéristiques du logement
 - mode d'occupation / hypothèque / prix du loyer
 - paiements / coûts / inclusions du loyer
 - indicateur d'habitation convenable
 - ratio des coûts d'habitation par rapport aux revenus

* Renseignements sommaires annuels, p.ex. taille, type.





English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Contenu de l'enquête>](#)

Contrôle de l'échantillon

Identificateurs

- personne
- ménage
- famille économique
- famille de recensement

Poids

- transversal
- transversal ajusté pour la non réponse à l'entrevue du travail
- longitudinal



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)[Contenu de l'enquête](#)[Notes et définitions](#)[Méthodologie](#)[Produits reliés aux données](#)[Services reliés aux données](#)[Publications](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Liens connexes](#)[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)

Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

Notes et définitions

[Classification du revenu](#)

[Revenu](#)

[Famille](#)

[Concepts analytiques](#)

[Faible revenu](#)

[À propos de la pauvreté et du faible revenu](#)

[Comparaisons entre les données allant jusqu'à 1995 et celles depuis 1996](#)

[Comparaisons avec les éditions antérieures](#)

Classification du revenu

Tableau A. Classification des sources de revenu

Revenu du marché

Gains/revenu d'emploi
 Traitements, salaires et commissions
 Revenu d'emploi autonome
 Agricole
 Non agricole
 Revenu de placements
 Pensions de retraite
 Autre revenu

(plus) Transferts gouvernementaux

Prestations fiscales pour enfants
 Prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV)
 Prestations du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec
 Prestation de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti/ Allocation au conjoint



Enquête sur la
dynamique du
travail et du
revenu : un aperçu
de l'enquête

75F0011XIF

[À propos
de l'enquête](#)

[Contenu
de l'enquête](#)

[Notes et
définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux
données](#)

[Services reliés
aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements
supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Prestations d'assurance-emploi
Assistance sociale
Indemnités pour accidents du travail
Crédit pour TPS/TVH
Crédits d'impôt provinciaux/territoriaux
Autres transferts gouvernementaux
(égal) Revenu total
(moins) Impôt sur le revenu
(égal) Revenu après impôt

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Notes et définitions](#) >

Revenu

Cette section passe en revue les définitions des principaux concepts de revenu et de leurs composantes. Pour faire ressortir les rapports qui existent entre les divers concepts, l'exposé est articulé autour de la « [Classification des sources de revenu](#) » décrite ci-dessous.

[Le concept du revenu](#)

[Revenu du marché](#)

[Gains/revenu d'emploi](#)

[Traitements, salaires et commissions](#)

[Revenu d'emploi autonome](#)

[Revenu de placements](#)

[Pensions de retraite](#)

[Autre revenu](#)

[Transferts gouvernementaux](#)

[Prestations fiscales pour enfants](#)

[Prestations de la Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#)

[Prestations du Régime de pensions du Canada \(RPC\) et du Régime de rentes du Québec \(RRQ\)](#)

[Prestations d'assurance-emploi](#)

[Assistance sociale](#)

[Indemnités pour accidents de travail](#)

[Crédit pour taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée](#)

[Crédits d'impôt provinciaux/territoriaux](#)

[Autres transferts gouvernementaux](#)

[Revenu total](#)

[Impôt sur le revenu](#)

[Revenu après impôt](#)

Le concept du revenu



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Il y a plusieurs inclusions et exclusions importantes dans le concept du revenu :

- Le concept du revenu englobe les revenus que touche un résident du Canada ou qui sont pertinents aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada. Le revenu étranger est exclu en partie mais non en totalité.
- Le revenu de retraite reçu durant la retraite sous forme de prestations ou de rentes reçues sur une base régulière est inclus; toutefois, les retraits de régimes privés de pension, notamment de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), qui sont faits avant la retraite sont exclus.
- Sont exclus les gains en capital réalisés sur des investissements.
- Dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) et dans la présente classification du revenu, l'impôt sur les gains en capital est inclus dans l'impôt sur le revenu, tout comme, d'ailleurs, l'impôt sur les retraits d'un REER. Les gains en capital (part imposable) et les retraits d'un REER sont pris en compte dans le calcul de l'impôt, mais ils ne sont pas inclus dans le revenu total aux fins du SCNC ou de la présente classification. [classification du revenu](#)
- Cette classification englobe tous les crédits d'impôt et prestations fiscales remboursables, y compris ceux qui ne font pas partie du revenu total aux fins de l'impôt sur le revenu, notamment les prestations fiscales pour enfants, le crédit pour taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, ainsi que les autres crédits d'impôt provinciaux ou territoriaux. Il y a d'autres petites différences entre le revenu total tel que défini ici et le revenu total aux fins de l'impôt sur le revenu (voir [Autre revenu](#) et [Autres transferts gouvernementaux](#)).
- Les cotisations versées dans le cadre de deux programmes fédéraux (assurance-emploi et Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec) ne sont pas incluses dans l'impôt sur le revenu et ne sont pas non plus déduites du revenu pour déterminer le revenu après impôt. Cependant, le Système de comptabilité nationale du Canada a récemment révisé sa définition des impôts sur la production afin d'y inclure ces cotisations sociales, conformément aux recommandations internationales touchant la comptabilité nationale.

Revenu du marché



Le revenu du marché est la somme des gains (provenant d'un travail salarié ou autonome [montant net]), du revenu de placements, du revenu de retraite (régime privé de pension) et des éléments compris dans

« [Autre revenu](#) ». Il correspond au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Le revenu du marché est aussi appelé revenu avant impôt et transferts.

Gains/revenu d'emploi

Sont inclus autant les gains/revenu d'emploi découlant d'un travail salarié (salaires et traitements) que ceux provenant d'un travail autonome.

Traitements, salaires et commissions

Gains/revenu d'emploi bruts provenant de tous les emplois occupés à titre d'employé, avant les déductions salariales telles que l'impôt sur le revenu, les primes d'assurance-emploi, les cotisations aux régimes de pension, etc. Les traitements et salaires comprennent les gains des propriétaires d'entreprises constituées en société, même si certaines sommes sont déclarées à titre de revenu de placements. Sont aussi inclus dans les salaires et traitements le revenu de commissions versées aux commis vendeurs ainsi que le salaire occasionnel gagné en gardant des enfants, en livrant des journaux, en faisant le ménage, etc. La rémunération des heures supplémentaires est aussi incluse.

Comme le personnel militaire vivant dans des casernes n'a jamais fait partie et ne fait toujours pas partie de la population cible de l'EDTR, leurs salaires et traitements ne sont pas inclus.

Revenu d'emploi autonome

Revenu net provenant d'un emploi autonome (à son compte, à titre d'associé dans une société non constituée ou de professionnel indépendant), c'est-à-dire après déduction des dépenses. Les montants négatifs (pertes) sont inclus. Cette mesure comprend le revenu provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires; les paiements pour chambres et pensions versées par des personnes apparentées sont toutefois exclus. En raison des diverses inclusions, le fait de déclarer un revenu provenant d'un

emploi autonome ne signifie pas nécessairement que le déclarant a bel et bien occupé un emploi.

Le revenu d'un emploi autonome se décompose en deux éléments : le revenu d'un emploi autonome agricole et le revenu d'un emploi autonome non agricole. Les personnes qui exploitent leur propre ferme ou une ferme louée, que ce soit à leur compte ou à titre d'associés, doivent déclarer le revenu d'un emploi autonome agricole. Ce revenu inclut toutes les rentrées de fonds découlant de la vente de produits agricoles ainsi que les paiements d'assistance ou d'appoint de l'état. Sont exclus les revenus en nature.

Revenu de placements

Sont compris dans cette source de revenu les intérêts perçus sur les obligations, les dépôts et les certificats d'épargne de source canadienne ou étrangère, les dividendes découlant d'actions de sociétés canadiennes ou étrangères, les dividendes en espèces provenant de polices d'assurance, le revenu de location net provenant de l'immobilier ou d'exploitations agricoles, l'intérêt sur les prêts et les hypothèques, le revenu normal provenant d'une succession ou d'un fonds en fiducie, ainsi que les autres revenus de placements. Les gains en capital réalisés sur la vente de biens ne sont pas comptés. Les montants négatifs sont également inclus.

Pensions de retraite

Pensions de retraite de toute source privée - principalement d'un régime d'employeur. Les paiements peuvent prendre diverses formes : rentes, pensions de retraite ou versements d'un FERR (fonds enregistré de revenu de retraite). Les pensions de retraite ne comprennent pas les retraits d'un REER (régime enregistré d'épargne-retraite); cependant, ces retraits sont pris en compte lorsque cela est nécessaire pour estimer certains transferts gouvernementaux et impôts. Dans le cas des données provenant des dossiers administratifs, les sommes retirées d'un REER avant l'âge de 65 ans sont considérées comme des retraits d'un REER, tandis que les montants retirés d'un REER après l'âge de 65 ans sont assimilés à des pensions de retraite. Les pensions de retraite peuvent aussi être appelées revenu de retraite.

Autre revenu

Tous les autres éléments du revenu du marché non inclus ailleurs, notamment les pensions alimentaires. La couverture des autres éléments dépend, jusqu'à un certain point à tout le moins, de la méthode de collecte des données sur le revenu (dossiers administratifs de l'impôt sur le revenu ou interviews). Ces éléments, inclus à la ligne 130 de la déclaration de revenus T1, sont bien couverts. Parmi eux figurent, entre autres, les allocations de retraite (indemnités de départ/cessation d'emploi), les bourses d'études, les paiements forfaitaires d'un régime de pension ou de participation différée aux bénéfices reçus au moment du retrait du régime, la part imposable des prestations de décès autres que celles du RPC ou du RRQ, ainsi que les prestations supplémentaires d'assurance-emploi non comprises dans les salaires et traitements.

Transferts gouvernementaux

Tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. Voir le tableau « [Classification des sources de revenu](#) » pour la liste des transferts gouvernementaux désignés séparément au cours de la dernière année de référence. À noter que beaucoup d'éléments du régime fiscal ont rapport à divers volets de la politique sociale mais ne constituent pas à proprement parler des transferts gouvernementaux. Le régime fiscal recourt à des déductions et à des crédits d'impôt non remboursables, par exemple, pour réduire le montant de l'impôt à payer, sans fournir un revenu direct.

Prestations fiscales pour enfants

Instituées en 1993, les prestations fiscales pour enfants remplacent deux anciens programmes fédéraux, soient les allocations familiales et le crédit d'impôt pour enfants. Depuis, plusieurs programmes provinciaux et territoriaux ont vu le jour, en plus des allocations familiales du Québec qui existaient déjà avant 1993. Pour être admissible, une personne doit avoir la responsabilité première de veiller aux besoins et à l'éducation d'un ou de plusieurs enfants de moins de 18 ans. La plupart des prestations sont calculées en fixant un montant maximum par famille ou par enfant et en réduisant cette somme selon un certain pourcentage du revenu net de la famille.

Les programmes incluent explicitement dans les données sont la

prestation de base fédérale, le supplément de la prestation nationale pour enfants (également appelée la prestation fiscale canadienne pour enfants, en vigueur depuis 1998), la prestation pour enfants de Terre-Neuve-et-Labrador (en vigueur depuis 1999), la prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse (en vigueur depuis 1998), la prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick (en vigueur depuis 1997), le supplément de revenu gagné du Nouveau-Brunswick (en vigueur depuis 1997), l'allocation familiale du Québec (en vigueur depuis 1981), l'allocation à la naissance du Québec (en vigueur depuis 1998), le supplément pour frais garde d'enfants à l'intention des familles travailleuses (en vigueur depuis 1998), la prestation pour enfants de la Saskatchewan (en vigueur depuis 1998), le crédit d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta (en vigueur depuis 1997), la prestation familiale de la Colombie-Britannique (en vigueur depuis 1996), et la prestation au revenu gagné de la Colombie-Britannique (en vigueur depuis 1998).

Prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV)



La prestation de la Sécurité de la vieillesse (SV) est versée aux résidents du Canada âgés de 65 ans ou plus. Les prestataires de la SV dont le revenu est faible ou nul peuvent aussi recevoir le Supplément de revenu garanti (SRG) fédéral, tandis que leurs conjoints âgés de 60 à 64 ans (et qui ne sont pas encore admissibles eux-mêmes à la prestation de la SV ou au SRG) touchent l'Allocation au conjoint.

Prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ)



Le RPC et le RRQ sont des régimes d'assurance sociale contributifs obligatoires qui constituent une source de revenu de retraite et qui protègent les travailleurs et leur famille en cas de perte de revenu causée par l'invalidité ou le décès.

Prestations d'assurance-emploi



L'assurance-emploi est un programme fédéral comportant les prestations suivantes : prestations ordinaires d'assurance-emploi,

prestations de maladie, prestations de maternité ou parentales et prestations destinées aux personnes qui suivent des cours de formation reconnus ou qui participent à des programmes de création d'emplois ou de partage de poste. Pour être admissible, le prestataire ne doit plus toucher de revenu d'emploi et doit avoir accumulé un nombre minimal de semaines ou d'heures d'emploi assurables au cours de la période précédente; d'autres conditions peuvent également s'appliquer.

Assistance sociale



Englobe de nombreux suppléments de revenu provinciaux et municipaux destinés aux particuliers et aux familles. Ces suppléments sont habituellement accordés dans les cas où on ne peut faire appel à aucune autre source d'aide publique.

Indemnités pour accidents du travail



Ce programme vise à protéger tous les travailleurs à temps plein ou à temps partiel contre la perte de salaire causée par un accident du travail ou une maladie professionnelle et à les aider à acquitter les frais médicaux et autres.

Crédit pour taxe sur les produits et services/ taxe de vente harmonisée



Institué en 1990 en même temps que la taxe sur les produits et services, ce crédit vise à compenser la TPS/TVH que paient les familles et personnes à faible revenu. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador, il s'appelle le crédit pour taxe de vente harmonisée car son administration est fusionnée avec la taxe de vente provinciale. Est comprise l'Allocation des frais de chauffage de 2001.

Crédits d'impôt provinciaux/territoriaux



Tous les crédits d'impôt remboursables, sauf les crédits d'impôt pour enfants (ces derniers étant inclus avec les prestations fiscales pour enfants). Certains de ces crédits sont destinés à aider les familles et personnes à faible revenu à payer les taxes foncières, les taxes pour l'éducation, le loyer et les frais de subsistance, etc. Sont inclus les

crédits pour taxe de vente tels que le Crédit pour taxe de vente du Québec et le Crédit pour TVH de Terre-Neuve-et-Labrador. L'abattement du Québec, bien que remboursable, n'est pas inclus dans les crédits d'impôt provinciaux mais plutôt dans l'impôt sur le revenu.

Autres transferts gouvernementaux

Transferts gouvernementaux non inclus ailleurs. Il s'agit principalement de tous les autres transferts non imposables. Aux fins de l'EDTR, ces montants sont inclus dans « [Autre revenu](#) », en raison notamment de la faible couverture, en vertu du régime fiscal, de tout transfert non imposé. Dans les interviews, il se peut qu'il y ait sous-déclaration de ces transferts, pour lesquels les données sont recueillies au moyen d'une question ouverte. Néanmoins, les types de transfert qui relèvent de cette rubrique sont les suivants : les paiements au titre des programmes de formation non déclarés ailleurs, la pension d'ancien combattant, les pensions destinées aux aveugles et aux personnes handicapées, les paiements reçus de façon régulière des régimes provinciaux d'assurance-automobile (sauf les paiements forfaitaires) et les prestations destinées aux employés de l'industrie des pêches.

Revenu total

Revenu de toute provenance (y compris les transferts gouvernementaux) avant déduction des impôts fédéral et provincial. Le revenu total est aussi appelé revenu avant impôt (mais après transferts). Toutes les sources de revenu sont classées dans deux catégories : revenu du marché et transferts gouvernementaux.

Impôt sur le revenu

Somme des impôts fédéral et provincial sur le revenu des particuliers (due) pour l'année d'imposition. Sont inclus l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur les retraits d'un REER, une fois pris en compte les exemptions, les déductions, les crédits d'impôt non remboursables et l'abattement du Québec remboursable. Dans le cadre de l'EDTR, les données sont puisées à même les dossiers administratifs ou estimées à partir de données globales provenant des dossiers administratifs; on obtient de cette façon de meilleurs résultats que lorsqu'on procède à des interviews.

Revenu après impôt



Revenu total, y compris les transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu. Quelques transferts gouvernementaux des sections précédentes ne sont pas imposables et sont alloués à un seul membre de la famille en fonction de l'âge, du revenu et du sexe. Ceci inclut l'assistance sociale, les prestations fiscales pour enfants et les prestations pour personnes âgées. Au moment de l'analyse des données au niveau de la personne, prière de se souvenir que ces transferts ne sont pas répartis au prorata entre les membres de la famille.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Notes et définitions](#) >



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)

[Contenu de l'enquête](#)

[Notes et définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux données](#)

[Services reliés aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

Famille

[Logement](#)

[Ménage](#)

[Adulte](#)

[Revenu de la famille](#)

[Type de familles économiques](#)

[Type de familles de recensement](#)

[Soutien économique principal](#)

[Classification des familles](#)

Logement

D'une façon générale, un logement est un ensemble de pièces d'habitation. Un logement privé est un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée. Un logement collectif peut être à caractère institutionnel, communautaire ou commercial. Parmi les différents types de logements collectifs, seuls les logements à caractère communautaire sont visés dans l'EDTR.

Ménage

Un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes vivant dans un même logement. L'EDTR définit ménage et famille en fonction des modalités d'habitation au 31 décembre de l'année de référence. Le statut de résident du Canada est établi en fonction de ces mêmes dates.

Adulte

L'EDTR définit un adulte comme étant une personne de 16 ans ou plus au 31 décembre de l'année de référence.

Revenu de la famille

Le revenu de la famille se compose de l'ensemble des revenus des adultes de la famille, selon les définitions susmentionnées. De même, le revenu du ménage se compose de l'ensemble des revenus de tous les adultes du ménage. L'appartenance à une famille ou à un ménage est définie à un point particulier dans le temps, tandis que le calcul du revenu est fondé sur l'année civile complète. Les membres ou « la composition » de la famille peuvent avoir changé durant l'année de référence, mais aucun ajustement n'est fait au revenu de la famille pour tenir compte de tels changements.

Type de familles économiques

Le type de familles économiques inclut les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un pensionnaire.

Pour plus d'information concernant les regroupements de ce type de famille, voir la section « [Classification des types de famille](#) ».

Type de familles de recensement

Le type de familles de recensement inclut les familles de recensement et les personnes hors de la famille de recensement. La famille de recensement correspond à ce qui est couramment appelé la famille nucléaire ou famille immédiate. D'une façon générale, elle se compose d'un époux et d'une épouse (un couple marié) ou d'un couple vivant en union libre avec ou sans enfants, ou de l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants. De plus, un enfant de la famille de recensement ne doit pas vivre avec son conjoint ou un ou avec un ou plusieurs de ses enfants dans ce même ménage. Un enfant dans une famille de recensement doit avoir moins de 25 ans et doit faire partie d'une relation parent-enfant (les liens de garde légale tels que tante ou oncle ne suffisent pas).

Une personne hors de la famille de recensement peut être une

personne vivant seule, vivant avec des personnes non apparentées, ou vivant avec des personnes apparentées mais sans être unie par des liens conjugaux ou par des liens de parent-enfant (y compris des liens de tutelle).

Par définition, toutes les personnes qui sont membres d'une famille de recensement sont également membres de la même famille économique.

Pour plus d'information concernant les regroupements de ce type de famille, voir la section « [Classification des types de famille](#) ».



Soutien économique principal

Cette caractéristique est importante pour la dérivation des types de familles détaillés (voir « [Classification des types de familles](#) »). Dans chaque ménage et dans chaque famille, la personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé, sauf dans un cas : un enfant qui vit dans la même famille de recensement que son ou ses parent(s) ne peut être désigné comme soutien économique principal de la famille de recensement (cette exception ne s'applique pas aux familles économiques).

Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique, pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le soutien économique principal.

Classification des familles



L'EDTR utilise le [soutien économique principal](#) pour classer les familles.

Tableau B. Classification des types de famille



Familles économiques (ou familles de recensement), deux personnes ou plus

Familles de personnes âgées

Couples mariés de personnes âgées

Autres familles de personnes âgées

Familles autres que de personnes âgées

Couples mariés

Aucune personne gagnant un revenu d'emploi

Une personne gagnant un revenu d'emploi

Deux personnes gagnant un revenu d'emploi

Familles biparentales avec enfants

Aucune personne gagnant un revenu d'emploi

Une personne gagnant un revenu d'emploi

Deux personnes gagnant un revenu d'emploi

Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi

Couples mariés avec d'autres personnes apparentées

Familles monoparentales

Familles monoparentales, homme à leur tête

Familles monoparentales, femme à leur tête

Aucune personne gagnant un revenu d'emploi

Une personne gagnant un revenu d'emploi

Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi

Autres familles (autres que de personnes âgées)

Personnes seules (ou personne ne faisant pas partie d'une familles de recensement)

Personnes âgées, hommes

Ne gagnant pas un revenu d'emploi

Gagnant un revenu d'emploi

Personnes âgées, femmes

Ne gagnant pas un revenu d'emploi

Gagnant un revenu d'emploi

Autres que personnes âgées, hommes

Ne gagnant pas un revenu d'emploi

Gagnant un revenu d'emploi

Autres que personnes âgées, femmes

Ne gagnant pas un revenu d'emploi

Gagnant un revenu d'emploi

Famille de personnes âgées

Le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus.

Famille autre que de personnes âgées



Le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Couples mariés/conjoints



Les couples mariés, y compris les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe, où le soutien économique principal est l'une des deux personnes qui forment le couple marié.

Enfants



Le ou les enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) du soutien économique principal âgés de moins de 18 ans. D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

Famille monoparentale



Le famille qui comprend au moins un enfant selon la définition ci-dessus. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

Personne apparentée



Personne apparentée au soutien économique principal, par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vit en union libre avec cette personne.

Autre personne apparentée



Une ou plusieurs personnes de la famille économique qui n'est ni le soutien économique principal ni son conjoint ni un de ses enfants âgés de moins de 18 ans.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Notes et définitions](#) >

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)[Contenu de l'enquête](#)[Notes et définitions](#)[Méthodologie](#)[Produits reliés aux données](#)[Services reliés aux données](#)[Publications](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Liens connexes](#)

Concepts analytiques

[Dollars courants et dollars constants](#)[Soutien économique/bénéficiaire d'un revenu](#)[Revenu moyen](#)[Bénéficiaires et non-bénéficiaires \(valeurs nulles\)](#)[Valeurs négatives](#)[Quintiles et déciles](#)[Revenu médian](#)[Taux implicite des transferts gouvernementaux ou impôts](#)[Ajustement pour la taille de la famille \(échelle d'équivalence\)](#)[Coefficient de Gini](#)

Dollars courants et dollars constants

On entend par « dollars courants » la valeur d'une monnaie à la période courante. L'expression « dollars constants » renvoie aux dollars de plusieurs années exprimés selon leur valeur (« pouvoir d'achat ») au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce genre d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux.

Les dollars courants sont convertis en dollars constants au moyen d'un indice de fluctuations des prix. L'indice dont on se sert le plus souvent pour le revenu des ménages ou le revenu familial, à condition qu'aucune utilisation spécifique du revenu ne soit précisée, est l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui reflète les habitudes de dépenses moyennes des consommateurs au Canada.

Le tableau suivant présente les taux annuels de l'Indice des prix à la consommation. Si vous voulez convertir les dollars courants de n'importe quelle année en dollars constants, vous devez les diviser par l'indice de l'année en question et les multiplier par l'indice de

l'année de base que vous avez choisie (n'oubliez pas que le numérateur renferme la valeur de l'indice de l'année à laquelle vous voulez convertir les dollars courants). Par exemple, selon l'indice, la somme de 10 000 \$ en 1997 correspondrait à la somme de 10 548 \$ en dollars constants de 2000 ($10\,000\ \$ \times 113,5/107,6 = 10\,548\ \$$).

Tableau C. Indice des prix à la consommation, taux annuels, 1992=100

1980	52,4	1988	84,8	1996	105,9
1981	58,9	1989	89,0	1997	107,6
1982	65,3	1990	93,3	1998	108,6
1983	69,1	1991	98,5	1999	110,5
1984	72,1	1992	100,0	2000	113,5
1985	75,0	1993	101,8	2001	116,4
1986	78,1	1994	102,0	2002	119,0
1987	81,5	1995	104,2	2003	122,3

Soutien économique/bénéficiaire d'un revenu

Le soutien économique est une personne qui a touché un revenu d'un emploi (salaires et traitements) ou d'un travail autonome durant l'année de référence. On entend habituellement par bénéficiaire d'un revenu une personne qui a reçu un revenu positif (ou négatif) de tous genres.

Revenu moyen

Le revenu moyen est calculé comme le revenu total ou «global» divisé par le nombre d'unités de la population. Il permet de suivre facilement la tendance du revenu global tout en apportant les corrections qui s'imposent compte tenu des changements de la taille de la population.

L'utilisation du revenu moyen à des fins d'analyse comporte deux inconvénients. D'abord, comme le revenu de tout le monde est calculé, la moyenne est sensible aux valeurs extrêmes : des valeurs inhabituelles de revenus élevés auront un impact majeur sur l'estimation du revenu moyen, tandis que des valeurs inhabituelles de faibles revenus, c'est-à-dire des valeurs hautement négatives, le

feront baisser. (Voir aussi [Bénéficiaires et non-bénéficiaires](#) et [Valeurs négatives](#).) Puis, cela ne donne aucune indication sur la répartition du revenu dans de la population. À ce propos, on peut utiliser des mesures telles que les quintiles ou déciles ou les coefficients de Gini.

Bénéficiaires et non-bénéficiaires (valeurs nulles)

Pour chaque tableau indiquant des revenus moyens, on doit s'interroger si les non-bénéficiaires de ce genre de revenu sont inclus ou exclus de la population. Dans le cas du revenu familial total, il importe peu d'inclure ou d'exclure les unités dont le revenu est zéro car très peu de familles ne disposent d'aucun revenu. Cependant, pour ce qui est du montant moyen des gains tirés d'un travail autonome, la valeur ne sera pas du tout la même si l'on inclut les personnes qui n'étaient pas travailleurs autonomes.

Valeurs négatives

Les sommes négatives déclarées comme revenu peuvent provenir de deux sources : les pertes nettes découlant d'un travail autonome (les dépenses excèdent les recettes) ou les pertes nettes sur placements (les pertes excèdent les gains). Comme pour les valeurs nulles, les valeurs négatives peuvent considérablement influencer sur les résultats. En général, dans les tableaux de revenu publiés, on traite les valeurs négatives comme les valeurs positives. Il y a toutefois quelques exceptions : pour le calcul des coefficients de Gini et l'écart de faible revenu, les valeurs négatives sont converties à zéro, et dans le calcul du principal soutien économique d'une famille ou d'un ménage, on retient plutôt la valeur absolue (voir [Soutien économique principal](#)).

Quintiles et déciles

Les quintiles et déciles de revenu constituent une façon appropriée de catégoriser les unités d'une population donnée du revenu inférieur au revenu supérieur dans le but de tirer des conclusions sur la situation relative des gens qui se situent en bas ou au milieu de l'échelle. Plutôt que d'utiliser des tranches de revenu fixes, comme c'est le cas dans une répartition typique de revenu, c'est la taille de chaque groupe de population qui reste fixe.

D'abord, toutes les unités de la population, qu'il s'agisse de personnes ou de familles, sont classées de la plus faible à la plus élevée selon la valeur de leur revenu d'un type particulier, comme le revenu après impôt. Puis, la population est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités, appelées les quintiles. De manière analogue, le fait de diviser la population selon le revenu en 10 groupes - chaque groupe comprenant le même nombre d'unités - produit des déciles.

La plupart des analyses doivent porter sur les gens appartenant à différents quintiles (ou déciles) au sein d'une distribution de la population. On doit être prudent quand on fait des comparaisons entre des quintiles (ou déciles) qui proviennent de différentes distributions, parce qu'on doit s'attendre à ce que cela change à la fois les tranches de revenu représentées par chaque quintile (ou décile) et les personnes qui composent chaque quintile (ou décile). Si on utilise des concepts différents relatifs au classement des unités de la population du revenu, ceci pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

Revenu médian

Le revenu médian est la valeur selon laquelle la moitié des unités de la population ont des revenus inférieurs et l'autre moitié, des revenus supérieurs. Pour calculer la valeur médiane du revenu, les unités sont classées de la plus faible à la plus élevée selon leur revenu et séparées en deux groupes de même taille. La valeur qui sépare ces groupes est le revenu médian. Elle correspond au 50 ième centile.

Parce que le revenu médian correspond exactement au milieu de la distribution de revenu, il n'est pas, contrairement à la moyenne, touché par les valeurs de revenu extrêmes. En ce sens la médiane est utile, car elle permet de minimiser l'effet de valeurs élevées de manière inhabituelle qui sont attribuées à relativement très peu de personnes.

Comme les distributions de revenu sont en général asymétriques vers la gauche - autrement dit, concentrées dans la partie inférieure de l'échelle - le revenu médian est habituellement inférieur au revenu moyen.

Taux implicite des transferts

gouvernementaux ou impôts

Le taux implicite des transferts ou des impôts, selon le cas, permet de montrer l'importance relative des transferts reçus ou des impôts payés à l'égard de personnes ou de familles différentes. Ce concept est semblable au taux effectif d'imposition, mais pas identique. Pour une personne ou une famille donnée, le taux effectif est le montant des transferts ou des impôts exprimés en pourcentage de leur revenu, habituellement le revenu du marché, le revenu total ou le revenu après impôt. Le taux implicite pour une population donnée est le montant des transferts/impôts en moyenne (ou agrégé) exprimé en pourcentage de leur revenu moyen (ou agrégé).

Ajustement pour la taille de la famille (échelle d'équivalence)



Quand on compare les revenus familiaux pour étudier des éléments comme le revenu adéquat ou le statut socio-économique, on tient souvent compte de la taille et de la composition de la famille. Fondamentalement, il ne suffit pas de connaître la somme déclarée comme revenu pour avoir un portrait du bien-être économique d'une famille; il faut aussi connaître le nombre de personnes qui la compose. On a analysé le revenu familial à partir de deux approches. La première consiste à produire des données selon le genre d'unités familiales détaillées, de sorte qu'au sein d'un genre d'unités familiales données, les différences dans la taille de la famille ne sont pas significatives. De fait, de nombreuses mesures du revenu ont été recoupées selon le genre d'unités familiales détaillées dans les tableaux publiés. Il existe une autre façon de tenir compte de la taille et de la composition de la famille; il s'agit d'appliquer un facteur d'ajustement au montant du revenu.

La méthode la plus simple est d'utiliser le revenu par habitant, c'est-à-dire, de diviser le revenu familial par la taille de la famille. Le revenu par habitant a toutefois des limites : il a tendance à sous-estimer le bien-être économique des grandes familles comparativement à celui des petites familles. Il en est ainsi parce que le revenu par habitant suppose que les coûts de la vie sont les mêmes pour chaque membre de la famille, alors que certains coûts, principalement ceux liés au logement, diminuent proportionnellement selon la taille de la famille (ils peuvent aussi être moins élevés pour les enfants que pour les adultes). Par exemple, on peut soutenir que les frais de logement

pour un couple d'adultes mariés sans enfants ne sont pas supérieurs à ceux d'un adulte vivant seul.

Pour tenir compte de telles économies d'échelle, on se sert fréquemment d'une « échelle d'équivalence » qui permet d'ajuster le revenu familial. Plutôt que de supposer implicitement des coûts égaux pour les autres membres de la famille, comme c'est le cas selon l'approche du revenu par habitant, l'échelle d'équivalence constitue un ensemble de facteurs décroissants attribués au premier membre, au deuxième membre, etc. Le montant du revenu rajusté pour la famille est calculé en divisant la valeur du revenu par la somme des facteurs attribués à chaque membre.

Il n'y a pas d'échelle d'équivalence unique au Canada. Celle dont on se sert dans les tableaux de revenu publiés et dans des concepts comme la mesure de faible revenu (MFR) a toutefois atteint un degré d'acceptation élevé. Dans cette échelle d'équivalence, les facteurs sont les suivants :

- la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0;
- la personne suivante en âge reçoit un facteur de 0,4;
- tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus reçoivent chacun un facteur de 0,4; et
- tous les autres membres de la famille de moins de 16 ans reçoivent un facteur de 0,3.

D'autres échelles d'équivalence sont :

L'échelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0;
- tous les autres membres de la famille âgés de 14 ans et plus reçoivent chacun un facteur de 0,7; et
- tous les autres membres de la famille de moins de 14 ans reçoivent un facteur de 0,5.

L'échelle de l'OCDE modifiée

- la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0;
- tous les autres membres de la famille âgés de 15 ans et plus reçoivent chacun un facteur de 0,5; et
- tous les autres membres de la famille de moins de 15 ans

reçoivent un facteur de 0,3.

La racine carrée de la taille de la famille (cette échelle d'équivalence est très proche de celle de la MFR, notamment chez les familles comptant jusqu'à 6 personnes).

Coefficient de Gini



Avec le coefficient de Gini, tel qu'il s'applique aux revenus, on estime la mesure du degré d'inégalité dans une distribution de revenus. Les coefficients de Gini sont publiés pour diverses mesures de revenu comme le revenu du marché, le revenu total et le revenu après impôt, et servent à comparer l'uniformité de la répartition du revenu entre différentes mesures du revenu au sein de diverses populations ou au sein de la même population au fil du temps.

Les valeurs du coefficient de Gini varient entre 0 et 1. Une valeur de zéro indique que le revenu est également divisé entre les membres de la population : toutes les unités recevant exactement le même montant de revenu. Par contre, un coefficient de Gini de 1 dénote une distribution parfaitement inégale au sein de laquelle une unité possède l'ensemble du revenu de l'économie. Une diminution de la valeur du coefficient de Gini peut, dans une large mesure, être interprétée comme une diminution de l'inégalité, et vice versa. D'une façon simple et approximative, mentionnons qu'à partir des données de l'EDTR à l'échelle du Canada, une différence de 0,01 ou plus entre deux coefficients de Gini est considérée statistiquement significative.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Notes et définitions](#) >

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

[À propos de l'enquête](#)[Contenu de l'enquête](#)[Notes et définitions](#)[Méthodologie](#)[Produits reliés aux données](#)[Services reliés aux données](#)[Publications](#)[Renseignements supplémentaires](#)[Liens connexes](#)

Faible revenu

[Les seuils de faible revenu \(SFR\)](#)[Changement d'année de base et indexation des SFR](#)[Le taux de faible revenu et l'écart de faible revenu](#)[Utilisation des SFR après impôt et avant impôt](#)[Les mesures de faible revenu \(MFR\)](#)[Mesure fondée sur un panier de consommation \(MPC\)](#)

Les seuils de faible revenu (SFR)

Les seuils de faible revenu (SFR) sont établis à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des familles, rebaptisée l'Enquête sur les dépenses des ménages. Ces seuils indiquent à quel niveau de revenu une famille peut se trouver dans le besoin parce qu'elle doit consacrer une plus grande partie de son revenu à l'achat de nécessités que la famille moyenne de taille similaire. De façon plus particulière, le seuil est défini comme étant le revenu en deçà duquel une famille est susceptible de dépenser 20 points de pourcentage de plus de son revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement que la famille moyenne. Il existe des seuils distincts pour sept tailles de famille - de la personne vivant seule aux familles comptant sept membres ou plus - ainsi que pour cinq tailles de région de résidence - des régions rurales aux régions urbaines comptant une population supérieure à 500 000 habitants.

La première étape dans la production d'une série de seuils de faible revenu consiste à calculer la proportion du revenu qu'une famille consacre en moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. L'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 a révélé que, en moyenne, les familles dépensent 44 % de leur revenu après impôt (et 35 % de leur revenu total « avant impôt ») pour l'achat de ces nécessités. Ensuite, on ajoute 20 points de pourcentage, ce qui donne 64 % du revenu après impôt. Ce calcul est effectué à partir de

l'hypothèse qu'une famille qui dépense plus que cette proportion de son revenu pour l'achat de nécessités se trouve en plus mauvaise posture que la moyenne des familles. La dernière étape consiste à examiner la répartition du revenu selon les dépenses et à déterminer, au moyen d'une droite de régression, le niveau de revenu à partir duquel une famille a tendance à dépenser 20 points de pourcentage de plus que la moyenne pour l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement.

Changement d'année de base et indexation des SFR



Au fil du temps, les familles canadiennes ont consacré un pourcentage plus faible de leur revenu aux nécessités de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Le rapport qui existe entre le revenu et les dépenses des familles correspond à un point particulier dans le temps, c'est à dire l'année de l'enquête sur les dépenses qui est utilisée pour calculer les seuils. Cette année particulière est désignée comme année de base pour l'ensemble des seuils en question.

Après avoir calculé les SFR de l'année de base, on obtient les seuils pour d'autres années en appliquant le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) correspondant aux autres années aux seuils de l'année de base, c'est à dire que l'on indexe les SFR.

Le taux de faible revenu et l'écart de faible revenu



Pour déterminer si une personne (ou une famille) est à faible revenu, on compare le SFR approprié (selon la taille de la famille et de la communauté) au revenu de la famille économique de la personne. Si le revenu de la famille économique est inférieur au seuil de faible revenu, cela veut dire que tous les membres de cette famille sont à faible revenu. Autrement dit, l'expression « personnes à faible revenu » devrait être interprétée comme désignant les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu, y compris les personnes vivant seules dont le revenu tombe sous le seuil de faible revenu. De la même façon, par « enfants à faible revenu », on entend les enfants qui vivent dans des familles à faible revenu. Dans l'ensemble, le taux de faible revenu des personnes peut être calculé comme correspondant au nombre de personnes à faible revenu divisé par la

population totale. On peut faire le même calcul pour les familles et les divers sous groupes de la population; par exemple, des taux de faible revenu selon l'âge, le sexe, la province ou le type de famille.

L'écart de faible revenu le montant correspondant à la différence entre le revenu de la famille et le seuil de faible revenu pertinent. Par exemple, une famille ayant un revenu de 15 000 \$ et dont le seuil de faible revenu pertinent est de 20 000 \$ aurait un écart de faible revenu de 5 000 \$. En termes de pourcentage, il s'agit d'un écart de 25 %. L'écart moyen pour une population donnée, que ce soit en termes de dollars ou de pourcentage, est la moyenne de ces valeurs telle qu'elle est calculée pour chaque unité. Pour les fins de calcul de cet écart, les revenus négatifs sont traités comme étant nuls.

Utilisation des SFR après impôt et avant impôt

Statistique Canada produit deux séries de seuils de faible revenu et les taux correspondants : ceux fondés sur le revenu total (c'est-à-dire le revenu incluant les transferts gouvernementaux, avant la déduction de l'impôt sur le revenu) et ceux fondés sur le revenu après impôt. La dérivation de chaque série de seuils est effectuée de façon indépendante. Il n'y a pas de relation simple, comme le montant moyen d'impôts payables, qui distingue les deux niveaux.

Même si les deux séries de seuils de faible revenu continuent d'être disponibles, Statistique Canada préfère utiliser les seuils après impôt. Les taux de faible revenu calculés avant impôt ne reflètent qu'en partie l'incidence totale de la redistribution découlant du système fiscal et de transferts du Canada. Il est donc logique que le nombre de personnes tombant sous ces seuils est toujours demeuré plus élevé sur une base avant impôt qu'après impôt.

Les mesures de faible revenu (MFR)

Aux fins des comparaisons internationales, la MFR est la mesure de faible revenu la plus couramment utilisée. Contrairement aux seuils de faible revenu, qui sont calculés à partir d'une enquête sur les dépenses, puis comparés à une enquête sur le revenu, les MFR sont calculées et appliquées à partir d'une seule et unique enquête sur le revenu. La mesure de faible revenu (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) du revenu familial médian « ajusté », ce dernier terme

traduisant la prise en compte des besoins familiaux. Voir le paragraphe Ajustement pour la taille de la famille (échelle d'équivalence) pour de plus amples renseignements.

Les MFR sont calculées trois fois; à partir du revenu du marché, du revenu avant impôt et du revenu après impôt. Elles n'ont pas à être mises à jour au moyen d'un indice de l'inflation, parce qu'elles sont calculées à partir d'une enquête annuelle sur le revenu des familles.

Mesure fondée sur un panier de consommation (MPC)



Le ministère du Développement social du Canada (anciennement connu sous le nom du ministère des ressources humaines du Canada) a travaillé en collaboration avec les ministères des services sociaux des provinces et des territoires à pour établir une « mesure fondée sur un panier de consommation » (MPC). Cette approche vise à établir le coût d'un panier de consommation de biens et de services nécessaires comprenant notamment la nourriture, le logement, l'habillement et le transport ainsi qu'un multiplicateur pour couvrir d'autres biens essentiels. Les résultats obtenus servent à définir les niveaux de revenu nécessaires pour couvrir le coût du panier de consommation.

Le même argument utilisé pour justifier l'utilisation des taux de faible revenu après impôt peut également servir à légitimer ce choix du revenu après impôt pour comparer les seuils établis à partir de la mesure fondée sur un panier de consommation. C'est-à-dire qu'une mesure du bien-être devrait tenir compte du montant réellement disponible pour les dépenses. La notion de revenu proposée à des fins de comparaison avec les seuils de la mesure fondée sur le panier de consommation va même plus loin que celle du revenu après impôt en déduisant également d'autres dépenses obligatoires telles les pensions alimentaires, les frais de garde d'enfants liés au travail et les cotisations de l'employé à des fonds de pension et à l'assurance-emploi. Statistique Canada recueille certaines données qui sont nécessaires pour produire des taux basés sur la mesure fondée sur le panier de consommation du ministère du développement social du Canada.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[À propos de la pauvreté et du faible revenu](#) >

À propos de la pauvreté et du faible revenu

par Ivan P. Fellegi, statisticien en chef du Canada

Septembre 1997

Tout récemment, les médias ont traité de façon exhaustive des seuils de faible revenu de Statistique Canada et de leur lien avec la mesure de la pauvreté. Le débat gravite autour de l'utilisation des seuils de faible revenu comme seuils de pauvreté, même si Statistique Canada affirme clairement depuis leur diffusion, il y a plus de 25 ans, qu'ils n'en sont pas. Étant donné la grande attention dont cette question fait l'objet depuis quelque temps, Statistique Canada a saisi l'occasion de réitérer sa position sur le sujet.

Bien des gens et des organisations, tant au Canada qu'à l'étranger, veulent tout naturellement savoir combien de personnes et de familles vivent dans la « pauvreté » et comment leur nombre évolue. Devant ce besoin, différents groupes ont, à différents moments, élaboré des mesures diverses censées diviser la population en deux groupes : les gens pauvres et ceux qui ne le sont pas.

Malgré ces efforts, aucune définition de la pauvreté n'a encore été acceptée à l'échelle internationale, contrairement à d'autres mesures comme celle de l'emploi, du chômage, du produit intérieur brut, des prix à la consommation et du commerce international notamment. Cela n'est pas surprenant étant donné l'absence d'un consensus à l'échelle internationale sur ce qu'est la pauvreté et comment on devrait la mesurer. Un tel consensus a précédé l'établissement de toutes les autres normes internationales.

L'absence d'une définition acceptée à l'échelle internationale indique en outre qu'on ne sait trop si une définition internationale normalisée devrait permettre de faire des comparaisons du bien-être entre les pays à la lumière d'une telle norme ou s'il y aurait lieu de fixer des seuils de pauvreté selon les normes en vigueur dans chaque pays.

Parmi les seuils de pauvreté proposés, il y a eu notamment des mesures relatives (vous êtes pauvre si vos moyens sont modestes comparativement à ceux d'autres personnes au sein de votre population) et des mesures absolues

(vous êtes pauvre si vous n'avez pas les moyens d'acheter un panier particulier de biens et services jugés essentiels). Les deux approches font appel à des choix subjectifs et aboutissent forcément à des choix arbitraires.

Dans le cas du revenu relatif, la décision fondamentale à prendre consiste à déterminer quelle fraction du revenu global moyen ou médian constitue une situation de pauvreté. La moitié? Le tiers? Une autre proportion? Dans le cas du revenu absolu, on doit poser un nombre beaucoup plus grand de jugements individuels pour établir un seuil de pauvreté. Avant de calculer le revenu nécessaire à l'achat des « nécessités » de la vie, il faut d'abord décider de ce qui est une « nécessité » en matière de nourriture, d'habillement et de logement et d'une multitude d'autres achats allant des déplacements au matériel de lecture.

La difficulté sous-jacente tient au fait que la notion de pauvreté est intrinsèquement liée à l'atteinte d'un consensus social à un moment particulier dans un pays donné. Une personne qui s'en tire passablement bien selon les normes d'un pays en développement pourrait très bien être considérée comme désespérément pauvre au Canada. Et même à l'intérieur d'un pays, la perspective change avec le temps. Ainsi, un niveau de vie jugé acceptable au siècle dernier pourrait très bien sembler inacceptable aujourd'hui.

C'est le processus politique qui permet aux sociétés démocratiques d'obtenir des consensus sociaux sur des questions de nature intrinsèquement subjective. Or, ce processus ne relève certainement pas du bureau national de la statistique du Canada qui est fier de son objectivité et dont la crédibilité repose sur la mise en pratique de cette objectivité.

Au Canada, le Groupe de travail fédéral, provincial, territorial sur la recherche et l'information dans le domaine du développement social a été mis sur pied pour instaurer une façon de définir et de mesurer la pauvreté. Créé par Développement des ressources humaines Canada et les ministres des services sociaux de diverses instances, ce groupe a proposé une mesure préliminaire de la pauvreté fondée sur un panier de consommation — un panier dont les biens et services sont marqués d'un prix. Le seuil de pauvreté se fonderait sur le revenu nécessaire pour acheter les articles contenus dans ce panier.

Lorsque les gouvernements auront formulé une définition, Statistique Canada s'emploiera à estimer le nombre de personnes dites pauvres selon cette définition. Cette tâche serait certainement respectueuse de son mandat et de son souci d'objectivité. Entre-temps, Statistique Canada ne mesure pas et ne peut pas mesurer le seuil de « pauvreté » au Canada.

Depuis bon nombre d'années, Statistique Canada publie une série de mesures appelées « seuils de faible revenu ». Nous rappelons régulièrement et sans cesse la grande différence qu'il y a entre ces seuils et les mesures de la pauvreté. Les seuils de faible revenu s'obtiennent à l'aide d'une méthodologie

logique et bien définie qui permet de déterminer qui s'en tire beaucoup moins bien que la moyenne. Bien entendu, s'en tirer beaucoup moins bien que la moyenne ne signifie pas nécessairement qu'on soit pauvre.

Néanmoins, en l'absence d'une définition convenue de la pauvreté, ces statistiques ont été utilisées par de nombreux analystes pour étudier les caractéristiques des familles qui, toutes proportions gardées, sont les plus démunies au Canada. Ces mesures nous ont permis de signaler d'importantes tendances telles que la composition changeante de ce groupe au fil des ans. Par exemple, les personnes âgées étaient de loin le groupe le plus fortement représenté dans la catégorie des personnes à « faible revenu » il y a 20 ou 30 ans, alors que, plus récemment, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme ont vu leur proportion s'accroître de façon importante.

Ces faits et d'autres renseignements ont été considérés comme utiles par bien des gens du gouvernement et de l'extérieur de la fonction publique. Par conséquent, à l'issue d'une vaste consultation publique tenue par Statistique Canada il y a 10 ans, c'est presque à l'unanimité qu'on nous a demandé de continuer à publier nos analyses du faible revenu. De plus, en l'absence d'une méthodologie de rechange généralement acceptée, la majorité des personnes consultées ont insisté pour que nous continuions à utiliser nos définitions actuelles.

Faute d'un consensus social, sanctionné par l'appareil politique, sur les personnes qu'il y aurait lieu d'appeler « pauvres », certains groupes et individus utilisent les seuils de faible revenu de Statistique Canada comme une définition de facto de la pauvreté. Nous n'avons rien à redire tant et aussi longtemps que cela représente leur propre opinion de la façon dont la pauvreté devrait être définie au Canada : tout le monde a droit à ses idées. Mais cela ne représente certainement pas le point de vue de Statistique Canada sur la façon dont il conviendrait de définir la pauvreté.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)

Date de modification : 2003-07-21



[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

[Notes et définitions](#) >



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

À propos de l'enquête

Contenu de l'enquête

Notes et définitions

Méthodologie

Produits reliés aux données

Services reliés aux données

Publications

Renseignements supplémentaires

Liens connexes

Comparaisons entre les données allant jusqu'à 1995 et celles depuis 1996

Depuis l'année de référence 1996, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a remplacé l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) comme source officielle des données sur le revenu au Canada. Ainsi, les données allant jusqu'à 1995 sont tirées de l'EFC (menée la dernière fois pour l'année de référence 1997), tandis que les données pour 1996 et depuis sont tirées de l'EDTR (qui a été introduite pour la première fois en 1993).

Pour diverses raisons, des enquêtes différentes donnent lieu à des estimations légèrement différentes pour un même thème. On s'est efforcé dans la mesure du possible de minimiser et de surveiller ces divergences entre les deux enquêtes sur le revenu, tout en apportant d'importantes améliorations aux procédures d'enquête. Avant de remplacer la série EFC par l'EDTR, on a mené une étude soignée des années de référence chevauchantes, en particulier les années 1996 et 1997, puisque l'échantillon de l'EDTR n'a trouvé sa taille intégrale qu'en 1996. Les résultats de l'étude sont présentés dans un document de recherche de la Division de la statistique du revenu, Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) 1993-1997 : mise à jour (75F002MIF99007). Tous les [documents de recherche](#) de la DSR sont disponibles gratuitement.

En résumé, on a constaté que les deux enquêtes disent essentiellement la même chose pour tous les principaux concepts de revenu. Il est néanmoins possible, pour des caractéristiques relativement détaillées, que les tendances des données indiquent un «bris» en raison du changement d'enquête. Un tel bris se présenterait probablement sous la forme d'un décalage visible vers le haut ou vers

le bas dans une série de données entre 1995 et 1996. Elle correspondrait à un changement de données attribuable au fait que ce sont deux enquêtes ayant des échantillons et des méthodes différentes (telles que l'utilisation des fichiers d'impôt dans le cas de l'EDTR), plutôt qu'à un véritable changement de caractéristiques de la population. Les utilisateurs voudront bien prendre note des différences ci-dessous que l'on a pu observer entre les enquêtes et qui ont exercé une influence sur les tendances des données à des niveaux détaillés.

Meilleure couverture des montants de revenu peu importants



Une amélioration notable qui est survenue sous l'effet des nouvelles techniques d'enquête intégrées à l'EDTR est une meilleure couverture des montants de revenu peu importants reçus par les répondants. On a pu observer dans des enquêtes par questionnaire que les répondants ont tendance à oublier des montants de revenu peu importants reçus dans le passé ou à ne pas en tenir compte. Cela entraîne une sous-estimation du revenu, en général, et il en résulte que de nombreuses personnes qui ont reçu un montant de revenu peu important déclarent plutôt une absence de revenu (on constate toutefois des différences selon que le concept de revenu comporte ou non les transferts gouvernementaux).

Le recours par l'EDTR à des fichiers administratifs d'impôt sur le revenu pour la majorité des répondants de l'échantillon entraîne une couverture appréciablement meilleure des montants de revenu non nuls, et suscite en général un nombre plus grand de bénéficiaires pour la plupart des types de revenu. Une autre technique utilisée pour l'EDTR qui a pu entraîner une amélioration de la couverture se rapporte au fait que, même pour des répondants qui déclarent un revenu dans le cadre d'une interview plutôt que des données d'impôt, il existe deux occasions de leur poser une question au sujet des sources de revenu, d'où la probabilité accrue de saisie d'un montant. Il en est ainsi parce que certains concepts de revenu sont abordés dans l'interview de janvier et couverts ensuite dans l'interview de mai; il est alors possible de rappeler aux répondants, au besoin, toute réponse positive donnée en janvier. Les types de revenu pour lesquels on a recours à ce genre «d'interview avec rétroinformation» sont les gains (tirés d'un emploi ou d'un travail indépendant), les prestations d'assurance-emploi, l'assistance sociale et les indemnités pour accidents du travail.

Types de famille détaillés



Les « types de famille détaillés » standard publiés pour les familles économiques ont évolué sous un rapport. Dans l'EFC, ils sont obtenus en fonction du « chef de famille ». Dans l'EDTR, les mêmes catégories sont utilisées, mais en fonction du « [soutien économique principal](#) ». L'EDTR a complètement abandonné le concept de chef de famille, car il n'est guère pertinent dans un contexte moderne. Un genre quelconque de hiérarchie au sein d'une famille est cependant utile si l'on veut identifier de façon unique le type de famille, même si cela est assez arbitraire.

La modification des concepts de famille résultant de la transition de l'EFC à l'EDTR n'a pas influencé les données préparées pour l'ensemble des familles comportant deux personnes ou plus. Toutefois, pour certains types de famille détaillés, l'estimation du nombre de familles a subi une augmentation ou une diminution ponctuelle entre 1995 et 1996. Sans tirer des conclusions précises au sujet de l'effet net de ces changements, on peut constater ce qui suit.

Tout d'abord, tandis que la définition antérieure considérait toujours l'époux plutôt que l'épouse comme le chef de famille, le concept de soutien économique principal n'admet aucune distinction de sexe, et il est donc possible que l'épouse soit le soutien économique principal. En moyenne, les épouses sont plus jeunes que leur époux, du moins chez les couples plus âgés; le résultat a été un déplacement de familles de personnes âgées vers la catégorie des familles autres que de personnes âgées.

Deuxièmement, le concept de chef de famille accordait la préférence aux parents plutôt qu'à leurs enfants adultes et, en l'absence de liens époux-épouse ou parent-enfant dans la famille, la préférence était accordée aux membres plus âgés plutôt qu'aux plus jeunes. Désormais, les jeunes adultes ont de bien meilleures chances d'être le soutien économique principal qu'à l'époque des chefs de famille. Par conséquent, on observe une diminution appréciable du nombre d'« autres familles de personnes âgées » et de « couples mariés avec d'autres personnes apparentées », et une forte augmentation du nombre d'« autres familles autres que de personnes âgées ». (Voir à la section « Définitions relatives à la famille » la définition exacte des types de famille.)



Comparaisons avec les éditions antérieures

Les données d'éditions différentes ne sont pas directement comparables. Chacune des éditions comprend quelques modifications appliquées aux données. Une des modifications qui se retrouvent à toutes les années est la conversion des montants en dollars constants de la dernière année de référence (Voir « [Dollars courants versus dollars constants](#) ».)

Pour l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, on utilise des estimations de la population cible - qui sont calculés indépendamment de l'enquête - comme points de repère pour la production des estimations de l'enquête. Ces estimations de population commencent par un recensement et elles sont ensuite mises à jour au moyen de données administratives pour tenir compte de la population actuelle du Canada. Avec ces dénombrements de population, on peut réduire l'erreur d'échantillonnage et le biais de couverture des estimations de l'enquête. Il s'agit également d'un moyen d'assurer l'homogénéité des estimations parmi les enquêtes auprès des ménages. Il est crucial d'avoir des chiffres exacts sur la population pour déterminer les estimations tirées d'une enquête par échantillon comme l'EDTR. Pour traduire les résultats de l'enquête en estimations de la population, on attribue à chaque individu dans l'échantillon un poids indiquant le nombre de personnes de la population représentées par ce membre de l'échantillon.

Périodiquement, on met à jour les poids de l'enquête pour rendre compte de l'existence de nouveaux repères démographiques issus d'un nouveau recensement et de nouvelles estimations annuelles intercensitaires. Lorsque cela se produit, les poids font l'objet d'une révision historique afin d'assurer la continuité des séries chronologiques. Il arrive également que des améliorations méthodologiques soient apportées au calcul des poids lorsque ceux-ci sont révisés.

Il y a eu une révision historique des poids avec la diffusion des données de 2000 et elle s'appliquait aux données recueillies pour la période commençant en 1980, si bien que les chiffres de la série tout entière ont été modifiés. Traditionnellement, les poids sont calculés à l'aide de points de repère démographiques selon la province, l'âge et

le sexe. Depuis la révision des poids de 2000, les poids de l'EDTR respectent également les repères démographiques selon la taille du ménage et la taille de la famille économique. La plus récente révision historique pour les poids de l'EDTR s'est produite au moment de la diffusion des données pour 2003.

Révision historique de 2003

La diffusion des données pour 2003 s'accompagne d'une révision historique pour la période de 1990 à 2002, qui découle de la mise à jour des poids d'enquête pour l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Les données pondérées tiennent maintenant compte non seulement des nouvelles projections démographiques fondées sur le Recensement de 2001, mais aussi de données valables sur la répartition globale des salaires et traitements - une composante majeure du revenu - au Canada. Une somme considérable de recherches ont été effectuées relativement à la nouvelle méthode de pondération, ce qui devrait avoir pour résultat de rehausser la capacité de ces enquêtes de représenter précisément les niveaux de revenu au Canada. La qualité des données d'enquête sur d'autres sujets a aussi été améliorée.

Les répercussions de la révision historique, qui s'applique rétroactivement à 1990, sont assez semblables pour toutes les années, ce qui fait que les tendances qui ressortent des données demeurent très similaires. Toutefois, les niveaux réels des estimations changent dans de nombreux cas. En fait, les estimations se rapprochent beaucoup plus d'autres sources fiables d'information sur des sujets connexes.

La révision historique pour 2003 intègre en outre les seuils de faible revenu (SFR) révisés sur la base de 1992, qui découle d'une nouvelle pondération historique de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992.

Pourquoi avons nous procédé à de nouveaux ajustements du revenu dans la pondération?

Les recherches ont démontré que les enquêtes sur le revenu des ménages de Statistique Canada ont toujours eu tendance à sous représenter les personnes ayant de très faibles niveaux de gains ou

n'ayant pas de gains du tout, ainsi que les personnes ayant des gains très élevés, tout en surreprésentant les personnes qui se situent davantage au milieu de la répartition des gains. Les gains et les revenus moyens et agrégés ont donc été surestimés.

Dans le cadre du Système de comptabilité nationale (SCN), on a corrigé un problème comparable en procédant à des ajustements agrégés des estimations. Dans le cadre d'une enquête auprès des ménages comme l'EDTR, une telle approche n'est pas possible; pour corriger les biais dans les estimations, on a plutôt eu recours à des ajustements différenciés des poids liés à chacun des répondants.

Au cours des dernières années, Statistique Canada a effectué beaucoup de recherches pour élaborer les meilleures options possibles en vue d'améliorer les estimations grâce à des techniques de pondération plus précises. Nous avons mis à l'essai plusieurs options et nous avons évalué leur stabilité sur plusieurs années de données, afin de faire en sorte qu'aucun nouveau biais ne découle des corrections et de choisir la meilleure option disponible actuellement. Enfin, les évaluations comprenaient des comparaisons avec d'autres sources indépendantes d'information, comme le recensement et le Système de comptabilité nationale. Mis à part le temps qu'il a fallu pour vérifier et évaluer les changements, il n'existe pas de raison particulière pour justifier l'adoption de ces changements maintenant par Statistique Canada, plutôt que l'an prochain ou l'an dernier.

Outre nos ajustements habituels des estimations démographiques, nous avons conclu que l'ajout des fichiers administratifs T4 (de l'état de la rémunération payée) constituaient les meilleures statistiques repères disponibles pour l'ajustement des poids de l'EDTR. Nous croyons que les fichiers T4 sont de grande qualité et qu'historiquement, la qualité des fichiers est suffisante pour procéder à cet ajustement rétroactivement à 1990.

Les améliorations des poids d'enquête dans le cadre des révisions historiques de 2000 et de 2003 ont fait l'objet d'un projet exhaustif à Statistique Canada, en vue d'améliorer les stratégies de pondération des principales enquêtes annuelles sur le revenu, les dépenses et la richesse. Le projet est maintenant complet pour l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et l'Enquête sur les finances des consommateurs.



En quoi consistent les nouvelles méthodes de pondération?

Les poids d'enquête sont des chiffres attribués à chacun des répondants de l'échantillon qui, additionnés, représentent la population cible et les sous groupes de cette population. Pour que cet exercice soit le plus précis possible, les poids sont souvent ajustés pour correspondre à d'autres sources indépendantes d'information. Le recensement, et ses projections démographiques connexes, constituent la source des statistiques démographiques repères utilisées pour ajuster les poids d'enquête. Les poids révisés tiennent maintenant compte des projections démographiques découlant du Recensement de 2001.

Les statistiques repères additionnelles qui sont maintenant utilisées pour ajuster les poids d'enquête proviennent du fichier annuel T4 de l'Agence de revenu du Canada (ARC), qui correspond à une compilation des états de la rémunération payée remplis par les employeurs. Dans le cadre de l'EDTR, on obtient des statistiques totalisées à partir du fichier T4. De façon plus particulière, les statistiques utilisées ont trait au nombre total de personnes dans chaque province qui ont tiré des gains d'un emploi rémunéré au cours de l'année, ainsi qu'aux montants qu'ils ont touchés, les uns par rapport aux autres, ce que l'on appelle la répartition des gains. Les travailleurs autonomes et leurs gains ne sont pas inclus. Il est important de mentionner que seules les données agrégées sont tirées de ce fichier et qu'il n'y a pas d'appariement de données personnelles entre le fichier T4 et les fichiers de données de l'EDTR et de l'EFC.

Les fichiers annuels T4 englobent tous les employés, peu importe s'ils ont produit une déclaration de revenu T1. Les salaires et traitements des employés représentent une proportion très élevée de l'ensemble du revenu touché par les personnes. Même si de nombreuses personnes dans la population n'ont pas ce type de revenu, les données T4 nous permettent de corriger les biais, non seulement pour la population rémunérée, mais aussi pour le reste de la population, du fait qu'elles fournissent une façon précise de déterminer la présence ou l'absence de salaires.

Ce n'est pas la première fois que l'on utilise les fichiers T4 de l'ARC dans le cadre d'une enquête, afin de mieux représenter la répartition des revenus dans la population. Dans le cadre de l'Enquête sur les

dépenses des ménages, on a utilisé des méthodes de pondération similaire, à partir de données T4, pour la révision historique de 1999.

Les estimations se rapprochent davantage des estimations connexes d'autres sources, ce qui montre que le calage additionnel des poids a contribué à mieux rendre compte de la répartition des revenus dans l'EDTR. Parmi ces sources, figurent non seulement le fichier T4, mais aussi le fichier T1 (fichier de l'impôt sur le revenu des particuliers), le recensement et le Système de comptabilité nationale.

Quelles ont été les répercussions de la révision sur les estimations?



Le fait d'utiliser des estimations et des projections démographiques du Recensement de 2001 et non du Recensement de 1996 a touché principalement la période postérieure à 1996.

La révision historique a eu peu de répercussions sur les tendances découlant de l'EDTR depuis 1996 et de l'EFC jusqu'en 1995. Cela vient du fait que l'ajout d'ajustements des poids selon le revenu a eu des répercussions similaires toutes les années. La révision des poids a été faite rétroactivement à 1990. Par conséquent, ce n'est qu'entre 1989 et 1990 qu'il existe une possibilité de perturbation dans les séries de données qui pourrait avoir des répercussions sur la représentation des tendances.

Les estimations de niveaux, toutefois, ont changé dans nombre de cas. Les répercussions précises peuvent être évaluées grâce à une comparaison des données qui ont été publiées avant la révision historique et celles publiées en mai 2005. Il convient toutefois de souligner que les chiffres en dollars publiés précédemment doivent être comparés à leurs valeurs révisées en dollars courants ou en dollars constants uniformes dans les deux cas. Il faut aussi savoir que l'arrondissement des valeurs monétaires dans les tableaux publiés peut avoir des répercussions sur la précision des comparaisons.

Enfin, les estimations du faible revenu à partir de l'EDTR ont été modifiées, par suite non seulement des nouveaux poids utilisés dans le cadre de cette enquête, mais aussi des nouveaux seuils de faible revenu avec lesquels les revenus des familles de l'EDTR sont comparés.



Exemples de la façon dont les estimations ont changé

- En général, le nombre de personnes ayant touché des gains d'emploi dans les dix provinces, aussi appelés salaires et traitements, du fait qu'ils excluent les travailleurs autonomes, a été ajusté à la baisse. Toutefois, cela n'est pas vrai pour toutes les catégories de gains : on retrouve maintenant davantage de personnes dans les catégories de revenus les plus élevés et les plus faibles, mais moins au milieu de la répartition.
- En raison des révisions principalement à la baisse du nombre de personnes par catégories de gains et en dépit de la révision à la hausse du nombre d'adultes ayant un revenu élevé, les salaires et traitements moyens et médians ont généralement diminué par suite de la révision.
- Étant donné que les salaires et traitements constituent une part importante du revenu, la plupart des estimations du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt ont aussi été ajustées à la baisse.
- Du fait des salaires et traitements plus faibles, les transferts gouvernementaux ont généralement augmenté, y compris les prestations d'aide sociale, les prestations pour enfants et les crédits pour taxe de vente remboursables, comme les crédits de TPS/TVH.
- Les révisions de poids découlant des nouveaux ajustements de revenu à partir du fichier T4 ont eu relativement plus de répercussions sur les estimations concernant les enfants et les adultes jusqu'à l'âge de 64 ans que sur les estimations concernant les personnes âgées, du fait que le revenu d'emploi constitue une portion plus faible du revenu des personnes âgées.
- Du fait de l'augmentation du nombre de personnes n'ayant pas eu de gains ou ayant eu des gains très faibles, les taux de faible revenu des personnes et des familles (après impôt) ont généralement été révisés à la hausse toutes les années. Encore une fois, les taux pour les familles ayant une personne âgée à leur tête et les personnes âgées vivant seules ont été les moins touchés.
- Par suite de l'augmentation du nombre de personnes aux extrémités inférieure et supérieure de la répartition des gains, ainsi que de la diminution du nombre de personnes au milieu de la répartition, certaines mesures de l'inégalité du revenu

(coefficient de Gini, ratio du 5e au 1er quintile) ont généralement augmenté.

- La révision a aussi eu des répercussions sur les caractéristiques qui ne sont pas directement liées au revenu. Par exemple, les estimations suivantes se rapprochent maintenant davantage des estimations découlant du Recensement de 2001 :
 - niveau de scolarité au Canada;
 - taux de propriétaires par rapport au taux de locataires.

Pour plus de détails sur ces répercussions et sur la nouvelle méthode de pondération, voir le document de recherche gratuit, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003*, Statistique Canada (à paraître).

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

Méthodologie

[Univers de l'enquête](#)

[L'échantillon](#)

[Pondération](#)

[Représentativité transversale](#)

[Qualité des données](#)

[Erreurs non dues à l'échantillonnage \(taux de réponse et imputation\)](#)

[Erreurs d'échantillonnage](#)

[Erreur-type et coefficient de variation](#)

[Seuils de Suppression](#)

[Indicateurs de qualité](#)

Univers de l'enquête

L'EDTR est une enquête menée auprès des ménages. Elles couvre toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes ou dans les casernements militaires. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

L'échantillon

Les échantillons de l'EDTR sont sélectionnés à partir de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle, ce qui fait qu'ils partagent le même plan de sondage que cette dernière. L'échantillon de l'EPA est prélevé à partir d'une base aréolaire et se fonde sur un plan stratifié à plusieurs degrés s'appuyant sur un échantillonnage probabiliste. L'échantillon total est composé de six échantillons indépendants, appelés groupes de renouvellement puisqu'un sixième de l'échantillon (soit un groupe de renouvellement) est remplacé tous les mois.



**Enquête sur la
dynamique du
travail et du
revenu : un aperçu
de l'enquête**

75F0011XIF

[À propos
de l'enquête](#)

[Contenu
de l'enquête](#)

[Notes et
définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux
données](#)

[Services reliés
aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements
supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chacun d'eux comprend deux groupes de renouvellement de l'EPA et couvre près de 17 000 ménages. Les membres d'un panel sont suivis pour une période de six années consécutives et un nouveau panel est introduit à tous les trois ans. Par conséquent, deux panels se chevauchent en tout temps.

Pondération



L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Un poids d'enquête de base joint à chaque enregistrement indique le nombre d'unités dans la population qui sont représentées par cette unité dans l'échantillon.

À chaque année de référence, l'EDTR produit deux ensembles de poids : un ensemble de poids qui est représentatif de la population initiale (l'aspect longitudinal) et un autre qui est représentatif de la population actuelle (l'aspect transversal). Pour la production de poids transversaux, l'EDTR combine deux échantillons indépendants et assigne une probabilité de sélection aux individus qui se sont joints à l'échantillon après la sélection de l'échantillon initial.

Deux types de correction s'appliquent alors aux poids d'enquête de base afin d'améliorer la fiabilité des estimations. Les poids de base sont d'abord augmentés pour tenir compte de la non-réponse. Puis, ceux-ci ajustés pour la non-réponse sont à nouveau ajustés pour que les estimations sur des caractéristiques démographiques pertinentes soient conformes aux agrégats provenant de sources autres que l'enquête.

Le premier ensemble de totaux utilisés par l'EDTR est basé sur les comptes de population à l'échelle provinciale estimés par la Division de la démographie de Statistique Canada selon l'âge et le sexe, la taille du ménage et la taille de la famille économique. Ces comptes de population annuels sont basés en grande partie sur les estimations provenant du recensement de la population.

Le deuxième ensemble de totaux provient de l'information des relevés T4 de l'Agence du revenu du Canada (ARC); il permet de s'assurer que la distribution pondérée du revenu (sur la base des salaires et

traitements) dans l'ensemble de données correspond à celle de la population canadienne.

L'utilisation des totaux de la population basés sur la population du Recensement de 2001 pour les années récentes et l'utilisation de l'information des relevés T4 de l'ARC ont été introduites lors de la diffusion des données de l'année 2003. Les estimations de l'enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1990 à 1995 et celles de l'EDTR de 1996 à 2002 ont été révisées à la même occasion.

Représentativité transversale

Chaque échantillon longitudinal ou « panel » dans l'EDTR est au départ un échantillon transversal représentatif de la population. Cependant, parce que la population réelle varie d'une année à l'autre alors que, par définition, l'échantillon longitudinal reste le même, l'échantillon doit être ajusté de manière à bien refléter les changements dans la composition de la population. On y parvient en ajoutant à l'échantillon toutes les nouvelles personnes qui vivent avec les premiers répondants (tout en les enlevant de nouveau à des périodes subséquentes, si elles quittent le ménage). Inversement, on attribue aux premiers répondants qui quittent la population cible (en déménageant à l'étranger, en étant institutionnalisés, etc.) un poids égal à zéro aux fins de l'échantillon transversal.

Ainsi, l'échantillon transversal, composé des premiers répondants toujours dans la population cible ainsi que les personnes cohabitant avec eux est pratiquement entièrement représentatif de la population à chaque période. Le groupe manquant est composé de personnes qui viennent tout juste de s'ajouter à la population cible et qui ne vivent pas avec quelqu'un qui faisait partie de la population cible au moment de la sélection du plus récent panel. Comme l'EDTR lance un nouveau panel tous les trois ans, ce groupe est toutefois assez petit.

Qualité des données

Il y a deux genres d'erreurs inhérentes aux données de sondage : les erreurs non dues à l'échantillonnage et les erreurs d'échantillonnage. La fiabilité des estimations d'enquête repose sur l'incidence combinée des erreurs non dues à l'échantillonnage et des erreurs d'échantillonnage. Pour plus amples détails sur les indicateurs de

qualité voir ([link to data quality research paper](#))

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont habituellement des erreurs humaines, comme de simples erreurs, des malentendus ou des interprétations erronées. Les erreurs aléatoires auront très peu d'effet sur un grand nombre d'observations. En revanche, les erreurs systématiques peuvent influencer considérablement sur la fiabilité des estimations. Dans le cadre de l'EDTR, on consacre beaucoup de temps et d'efforts à la réduction des erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent provenir de diverses sources telles que les erreurs de couverture, de réponse, de non-réponse et de traitement.

Il y a **erreur de couverture** quand les unités de la base de sondage ne représentent pas exactement la population cible. On peut avoir omis des unités de la base de sondage (sous-dénombrement), inclus des unités qui n'appartiennent pas à la population cible (sur-dénombrement) ou inclus les mêmes unités plus d'une fois (unités en double). Le problème le plus commun est celui du sous-dénombrement.

Le taux de glissement constitue une mesure de l'erreur de couverture de l'enquête. On le définit comme étant la différence en pourcentage entre les totaux de contrôle (tirés des estimations démographiques basées sur le Recensement) et les comptes pondérés de l'échantillon. Les taux de glissement dans le cas des enquêtes auprès des ménages sont habituellement positifs parce que des personnes qui devraient être dénombrées ne le sont pas. Les taux de glissement ont été révisés rétroactivement jusqu'en 1996 au moyen des estimations démographiques basées sur le Recensement de 2001. Selon les données du tableau ci-après, l'EDTR a pris en compte 86,5% de sa population cible en 2003. Pour les procédures d'estimation de l'EDTR, on utilise les estimations démographiques basées sur le Recensement pour compenser les taux de glissement déterminés.

Sur demande, vous pouvez aussi obtenir les taux pour les groupements par sexe, province et âge.



Tableau E. Taux de glissement pour l'EDTR

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Canada (%)	8.4	9.0	8.4	9.5	10.6	12.4	13.5

Les **erreurs de réponse** peuvent être attribuables à de nombreux facteurs (un questionnaire mal conçu, une interprétation erronée des questions de la part des intervieweurs ou des répondants ou une déclaration fautive des répondants, par exemple). On s'efforce énormément de réduire l'existence de l'erreur de réponse dans l'EDTR. Parmi les mesures prises pour minimiser ce type d'erreur, mentionnons le recours à des intervieweurs hautement qualifiés et bien formés, et la supervision des intervieweurs afin de déceler une interprétation erronée des instructions ou des problèmes à l'égard du plan de questionnaire. Malgré tout, les répondants peuvent introduire une erreur s'ils ont, volontairement ou non, donné une mauvaise réponse.

Les données sur le revenu prêtent particulièrement à de fausses déclarations, vu qu'il s'agit d'une question délicate à multiples volets à l'égard de laquelle les répondants ne sont pas toujours familiers. Ainsi, avant l'interview, une lettre est envoyée par la poste aux répondants, les avisant sur les informations requises pour compléter les questions sur le revenu. Ils disposent ainsi de temps pour consulter leurs documents et avoir en main les renseignements voulus au moment de l'interview. Pour les répondants qui autorisent Statistique Canada à consulter leurs fichiers d'impôt (soit la plupart des répondants), les données de l'EDTR sur le revenu sont puisées à même les fichiers administratifs. Cette procédure minimise le nombre de fausses déclarations de revenu dans le cadre de l'EDTR.

Les **erreurs de non-réponse** sont présentes dans toutes les enquêtes-échantillons, car les répondants éventuels n'acceptent pas tous de collaborer pleinement. L'importance de cette erreur varie d'une non-réponse partielle à une non-réponse totale.

Une non-réponse totale est enregistrée dans le cas où l'intervieweur se trouve devant l'impossibilité de contacter le répondant, lorsqu'aucun membre du ménage n'est capable de fournir l'information recherchée, ou que le répondant refuse de participer à l'enquête.

La réponse est calculée au niveau du ménage. Un ménage est jugé être « répondant » si au moins un de ses membres a répondu à l'interview soit de janvier, soit de mai. Il a été déterminé en outre que les renseignements sur la composition du ménage ne peuvent être manquants pour plus d'un an.

La non-réponse totale au niveau du ménage est traitée en ajustant le poids de base des individus faisant partie des ménages répondants afin de compenser pour ceux faisant partie des ménages qui n'ont pas répondu.

Les membres non répondants faisant partie d'un ménage répondant (s'il y a lieu) seront imputés ou auront des valeurs manquantes dans la base de données définitive, selon la variable (pour plus de détails sur l'imputation, voir la section sur la non réponse partielle).

L'importance de cette erreur est inconnue mais de façon générale cette erreur n'est pas négligeable lorsqu'un groupe de personnes possèdent certaines caractéristiques communes refusent de participer à l'enquête et que ces caractéristiques exercent un effet déterminant sur les résultats de l'enquête. Le biais associé à la non-réponse augmente en fonction de la différence entre les caractéristiques des répondants et des non-répondants. Les méthodes employées pour compenser la non-réponse et, du coup, pour tenter de minimiser le biais s'appuient sur les renseignements disponibles à l'égard des répondants et des non-répondants.

La qualité des données de toute enquête repose sur des taux de réponse élevés. C'est pourquoi on encourage fortement les répondants à participer pleinement à l'EDTR.

Les taux de réponse transversaux, présentés dans le tableau F, s'échelonnaient de 78,3% (2001) à 86% (1996).

Tableau F. Taux de réponse de l'EFC (1990-1995) et de l'EDTR (1996-2003)

Année	Taux de réponse (%)
1990	79.0
1991	80.0
1992	80.7

1993	80.0
1994	79.5
1995	82.1
1996	86.0
1997	84.1
1998	82.7
1999	82.7
2000	79.2
2001	79.1
2002	79.0
2003	78.3

La non-réponse partielle à l'enquête survient lorsque le répondant ne comprend pas la question ou l'interprète mal, refuse d'y répondre, ou encore n'arrive pas à se souvenir des renseignements demandés. Ce type de non-réponse est compensé en imputant les valeurs manquantes.

On impute les données en s'appuyant d'abord sur les données de l'année précédente, mises à jour selon les circonstances. Ce n'est qu'en l'absence de données de l'année précédente que les données sont imputées selon la méthode du « plus proche voisin ». Cette méthode consiste à identifier une autre personne ayant des caractéristiques comparables à la personne qui n'a pas répondu aux questions. La valeur imputée est tirée de l'enregistrement de la personne semblable dite « répondant-donneur ».

Certaines sommes reçues dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme les prestations fiscales pour enfants, le crédit pour la taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée, et le supplément de revenu garanti, sont calculées à partir d'autres renseignements. Les données obtenues à partir des fichiers d'impôt sont complètes et ne nécessitent pas d'imputation.

Les **erreurs de traitement** peuvent se produire à divers stades de l'enquête : la saisie, la vérification, la codification, la pondération ou la mise en tableaux des données. La méthode de collecte assistée par ordinateur dont on se sert dans l'EDTR réduit les risques d'erreurs de saisie parce que le logiciel fait des contrôles de cohérence et d'exhaustivité des données. Pour minimiser les erreurs de codification, de pondération ou de mise en tableaux, on effectue périodiquement des tests de diagnostic. Ces tests comprennent des

comparaisons des résultats avec d'autres sources de données.

Erreurs d'échantillonnage

Des erreurs d'échantillonnage surviennent parce que l'on tire des conclusions pour l'ensemble de la population à partir de renseignements obtenus auprès de seulement un échantillon de la population. Les résultats ainsi obtenus peuvent différer de ceux que l'on obtiendrait si les renseignements avaient été recueillis auprès de l'ensemble de la population. Les erreurs attribuables à l'élargissement du champ d'application des conclusions d'après l'échantillon à l'ensemble de la population sont appelées erreurs d'échantillonnage. Le plan de sondage, la variabilité des caractéristiques de la population que l'enquête mesure, de même que la taille de l'échantillon détermine l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage. De plus, pour un plan de sondage donné, l'importance de l'erreur d'échantillonnage variera selon les méthodes d'estimation employées.

Erreur-type et coefficient de variation

Une mesure commune de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur-type (ET). Celle-ci mesure le degré de variation des estimations selon qu'on sélectionne un échantillon donné plutôt qu'un autre de même taille et ayant un plan de sondage identique. L'erreur-type sert également à calculer les intervalles de confiance associés à une estimation (Y). Les intervalles de confiance servent à exprimer la précision de l'estimation. Il a été prouvé mathématiquement que, si l'échantillonnage était répété plusieurs fois, la valeur de la population réelle s'inscrirait dans l'intervalle de confiance $Y \pm 2ET$ 95 fois sur 100 et dans l'intervalle de confiance plus restreint défini par $Y \pm ET$, 68 fois sur 100. Une autre mesure importante de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation, calculé comme la valeur en pourcentage de l'erreur type sur l'estimation Y (c'est-à-dire $100 \times ET / Y$).

L'exemple suivant illustre les rapports entre l'erreur-type, les intervalles de confiance et le coefficient de variation. Supposons que le revenu moyen estimé d'une source donnée est de 10 000 \$ et que l'erreur-type correspondante est de 200 \$. Le coefficient de variation est donc égal à 2 %. L'intervalle de confiance de 95 % estimé à partir de cet échantillon varie entre 9 600 \$ et 10 400 \$, c'est-à-dire, 10 000 \$ \pm 400 \$. Cela signifie qu'avec un degré de confiance de 95 %, on

peut affirmer que le revenu moyen de la population cible se situe entre 9 600 \$ et 10 400 \$.

Les erreurs types correspondant aux estimations sont calculées selon la méthode « bootstrap ». Pour en savoir plus sur les erreurs-types et les coefficients de variation, veuillez consulter la publication de Statistique Canada intitulée [Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada](#)

Indicateurs de qualité

Les indicateurs de qualité (DQ) sont disponibles principalement pour 2003, à l'exception de quelques tableaux longitudinaux, et sont basés sur le coefficient de variation (CV) et les seuils de suppression. Les signes conventionnels suivants sont employés :

Tableau D. Règles de qualité

Estimations pour:	Code DQ	Description
Année la plus récente	A	Excellente (CV entre 0 et 2%)
	B	Très bonne (CV entre 2% et 4%)
	C	Bonne (CV entre 4% et 8%)
	D	Acceptable (CV entre 8% et 16%)
	E	À utiliser avec prudence (CV plus grand ou égal à 16%)
Toutes les années	F	Trop peu fiable pour être publié
	.	Indisponible pour toute période de référence
	..	Indisponible pour une période de référence précise
	...	N'ayant pas lieu de figurer
	p	Préliminaire
	r	Rectifié
	x	Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Seuils de suppression

Les seuils de suppression ou seuils de qualité, sont établis en

fonction de la taille d'échantillon sous-jacente à l'estimation calculée. De façon générale, on requiert un minimum de 25 observations pour que l'estimation puisse être publiée. Par contre, ceci peut varier selon le type d'estimation. Les règles de suppression sont appliquées dans le but de préserver la confidentialité des répondants de l'enquête et pour assurer la qualité des estimations publiées.

Tableau C. Seuils de suppression



Type d'estimation	SUPPRIMER SI:
Pourcentages, distributions, proportions/parts :	
<ul style="list-style-type: none"> • % sous le seuil de faible revenu (LICO) • Distribution du revenu • Proportion des familles ayant un revenu =0 	Taille d'échantillon au dénominateur* < 25 ou Taille d'échantillon au dénominateur* < 100 et taille d'échantillon au numérateur < 5
Ratios:	
<ul style="list-style-type: none"> • Salaire femmes/hommes 	Taille d'échantillon au numérateur < 25 ou taille d'échantillon au dénominateur < 25
Quintiles (parts, moyennes et limites supérieures)	
<ul style="list-style-type: none"> • Parts du revenu par quintile • Revenu moyen par quintile • Limites supérieures du revenu 	Taille d'échantillon dans le quintile /5 < 25 ou Limite supérieure du revenu pour le quintile supérieur ou pour le total des quintiles
Autres type d'estimation	
<ul style="list-style-type: none"> • Comptes • Moyenne • Médianes • Coefficients Gini 	Taille d'échantillon < 25

*La taille d'échantillon au dénominateur correspond à la taille d'échantillon de l'estimation totale de laquelle la distribution, le pourcentage, la proportion ou la part est dérivée.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

À propos
de l'enquêteContenu
de l'enquêteNotes et
définitions

Méthodologie

Produits reliés aux
donnéesServices reliés
aux données

Publications

Renseignements
supplémentaires

Liens connexes

Produits reliés aux données

Les liens suivants sont reliés aux produits de données générés par l'EDTR et aussi par d'autres enquêtes.

Ce qui suit est une liste de produits supplémentaires de Statistique Canada découlant de l'EDTR et de d'autres enquêtes. Du support additionnel pour l'utilisation et l'interprétation des estimés de l'EDTR sont disponibles sous forme de guide de l'utilisateur, publications, et documents de recherche qui sont énumérés dans la liste ci-dessous.

Publication gratuite

- [Analyse du revenu au Canada](#)
- [Le revenu au Canada](#)

Les tableaux sommaires gratuits dans le Canada en statistiques

- [Travail: salaires et traitements](#)
- [Finances personnelles et finances des ménages: revenu](#)

Produits payants

- [Tendances du revenu au Canada](#)
- [Les tableaux détaillés sur CANSIM](#)
- [Microdonnées transversales à grande diffusion](#)

Documents de recherche ou de travail

- [Le dictionnaire électronique de données de l'EDTR](#)
- [Guide de l'utilisateur des microdonnées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu](#)

- [Direction des études analytiques documents de recherche](#)
- [Série de documents de recherche - Revenu](#); incluant les questionnaires de l'entrevue de l'EDTR, les guides de l'utilisateur , et les publications sur les seuils de faible revenu (SFR).
- [L'emploi et le revenu en perspective](#) (payantes)

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

Services reliés aux données

[Des tableaux personnalisés de données de l'EDTR](#)

[Accès aux données de l'EDTR à distance](#)

[Centres de recherche de données](#)

Tableaux personnalisés de l'EDTR

Pour les clients ayant des besoins spécifiques, des tableaux personnalisés peuvent être produits sur une base de frais recouvrables. Communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1-888-297-7355 ou 613-951-7355; revenu@statcan.ca).

Accès aux données de l'EDTR à distance

L'accès aux données à distance est une initiative qui permet aux chercheurs de l'extérieur d'accéder et d'utiliser les données de l'EDTR.

Par cet accord, les chercheurs peuvent contacter la Division de la statistique du revenu pour indiquer leurs intérêts à utiliser l'accès à distance et pour fournir un résumé expliquant les objectifs de ses recherches. Avec l'approbation de leur demande d'accès, une copie du logiciel d'extraction des données de l'EDTR (SLIDRET) de même qu'une structure de base de données vide sont fournies aux chercheurs.

Les chercheurs rédigent et testent leurs propres programmes informatiques et les envoient par la suite à Statistique Canada par Internet. Nous soumettons les programmes, assurons la confidentialité et la fiabilité des données et retournons les résultats par courriel. Ce processus nous permet « d'ouvrir » notre ensemble complexe de données à plus de chercheurs. Ceci contribue, par conséquent, à augmenter le nombre de recherches.



**Enquête sur la
dynamique du
travail et du
revenu : un aperçu
de l'enquête**

75F0011XIF

À propos
de l'enquête

Contenu
de l'enquête

Notes et
définitions

Méthodologie

Produits reliés aux
données

Services reliés
aux données

Publications

Renseignements
supplémentaires

Liens connexes

Ce service est une alternative aux Centres de données de recherche et aux bureaux régionaux.

Communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1-888-297-7355 ou 613-951-7355; revenu@statcan.ca).

Centres de recherche de données

Les [Centres de recherche de données](#) font partie d'une initiative de Statistique Canada, du [Conseil de recherches en sciences humaines du Canada](#) (CRSH), et de consortiums d'universités visant à renforcer la capacité de recherche sociale du Canada et à soutenir les milieux de la recherche en matière de politiques.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)

Date de modification : NaN-NaN-NaN

 [Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

Publications

[Documents de travail relatifs à l'EDTR](#)

[Études longitudinales](#)

[Études transversales et séries chronologiques](#)

Documents de travail relatifs à l'EDTR

Une assistance supplémentaire pour utiliser et interpréter les données de l'EDTR peut être obtenue en consultant les guides de l'utilisateur, les publications et les séries d'études suivantes :

[Direction des études analytiques documents des recherche](#)

[Série de documents de recherche - Revenu](#)

Les publications comprennent aussi les questionnaires d'entrevue pour l'EDTR, les guides de l'utilisateur pour les microdonnées et [Tendances du revenu au Canada](#), et les publications sur les seuils de faible revenu (SFR).

[L'emploi et le revenu en perspective](#)

[Le dictionnaire électronique des données de l'EDTR](#)

[Guide de l'utilisateur des microdonnées de l'EDTR](#)

Études longitudinales



2003

Audas, Rick et James Ted McDonald (2003). « Employment insurance and geographic mobility: evidence from the SLID, » Ottawa : La Société de recherche sociale appliquée (publié en anglais)



**Enquête sur la
dynamique du
travail et du
revenu : un aperçu
de l'enquête**

75F0011XIF

[À propos
de l'enquête](#)

[Contenu
de l'enquête](#)

[Notes et
définitions](#)

[Méthodologie](#)

[Produits reliés aux
données](#)

[Services reliés
aux données](#)

[Publications](#)

[Renseignements
supplémentaires](#)

[Liens connexes](#)

seulement).

Bowlus, Audra et Jean-Marc Robin (2003). « Arising lifetime inequality in France, Canada et the United States, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

Chen, Wen-Hao (2003). « Income mobility in Canada et the United States, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

De Raaf, Shaw, Anne Motte et Carole Vincent (2003). « The dynamics of reliance on EI benefits : evidence from the SLID, » Ottawa : La Société de recherche sociale appliquée (publié en anglais seulement).

De Raaf, Shaw, Costa Kapsalis et Carole Vincent (2003). « Seasonal employment & reliance on employment insurance: evidence from the SLID, » Ottawa : La Société de recherche sociale appliquée (publié en anglais seulement).

Frenette, Marc (2003). « [Accès au collège et à l'université : est-ce que la distance importe?](#) », **Direction des études analytiques documents des recherche** No. 201, Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, Marc et Garnett Picot (2003). « [La vie après l'aide sociale : le bien-être économique des personnes qui ont cessé de toucher de l'aide sociale dans les années 90](#), » **Direction des études analytiques documents des recherche**, No. 192, Ottawa : Statistique Canada.

Hansen, Jorgen et Miroslav Kucera (2003). « The educational attainment of second-generation immigrants, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

Janz, Teresa (2003). « Movin' on up: Canadians exiting low-paid employment, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

Jeon, Sung-Hee (2003). « A longitudinal perspective on women's labour force transitions: trigger events, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton : McMaster University (publié en anglais seulement).

Picot, G., R. Morissette et J. Myles (2003). « [Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux](#), » **Direction des études analytiques documents des recherche** No. 172, Ottawa : Statistique Canada.

Poletaev, Maxim et Chris Robinson (2003). « Industry versus firm specific human capital, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

Shen, Kailing (2003), "Did 1996 employment insurance reform lead to less stable employment? » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

Yang, Jie et Rose Anne Devlin (2003). « An empirical investigation of household dynamics using the Survey of Labour Income Dynamics, » **Conférence des Centres de données de recherche de Statistique Canada 2003**, Hamilton: McMaster University (publié en anglais seulement).

2002



Cahill, Ian et Edward Chen (2002). « [Étalonnage des paramètres estimés des modèles logit de choix binaire et des modèles semiparamétriques de survie](#), » **Techniques d'enquête**, 28(1), Ottawa : Statistique Canada.

Drolet, Marie (2002). « [Mariage, maternité et rémunération : le choix du moment importe-t-il?](#) » **Direction des études analytiques documents des recherche**, No. 186, Ottawa : Statistique Canada.

Fleury, Dominique (2002). « Performance économique des Autochtones hors réserve au Canada - Une étude sur les groupes à risque d'exclusion sociale, » Hull : Développement des ressources

humaines Canada.

Frenette, Marc (2002). « [Trop loin pour continuer? Distance par rapport à l'établissement et inscription à l'université](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 191, Ottawa : Statistique Canada.

Giles, Phil et Wendy Pyper (2002). « [À l'approche de la retraite](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(4), Ottawa : Statistique Canada.

Heisz, Andrew, A. Jackson et G. Picot (2002). « [Les entreprises gagnantes et perdantes du marché de l'emploi des années 90](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 184, Ottawa : Statistique Canada.

Kapsalis, Costa et Pierre Tourigny (2002). « Profils et transitions de groupes à risque d'exclusion sociale : les parents seuls, » Hull : Développement des ressources humaines Canada.

Magee, William (2002). « [Effets de l'incapacité autoévaluée et de l'état de santé subjectif sur la cessation d'emploi](#), » [Série de documents de recherche - Revenu](#), No. 1, Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, René (2002). « [Pensions : immigrants et minorités visibles](#) », [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(3), Ottawa : Statistique Canada.

Zhang, Xuelin (2002). « [Progression de la rémunération des travailleurs peu qualifiés au Canada d'après l'EDTR \(1993 à 1998\)](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 194. Ottawa : Statistique Canada.

2001



Conseil canadien de développement social (2001/02). Fiche d'information du CCDS / Personnes handicapées, No. 2 à 5. Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Compton, Janice (2001). « Determinants of retirement: does money really matter? » Ottawa : Ministère des finances Canada (publié en anglais seulement).

Drolet, Marie (2001). « [L'écart persistant : nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 157, Ottawa : Statistique Canada.

Gilbert, Lucie (2001). « Capital humain et transitions des travailleurs âgés sur le marché du travail, » Hull: Développement des ressources humaines Canada.

Galarneau, Diane et Lori M. Stratychuk (2001). « [Après la mise à pied](#), » [L'observateur économique canadien](#), Vol 15(1), Ottawa : Statistique Canada.

Giles, Philip Giles et Torben Drewes (2001). « [Les diplômés en sciences humaines et sociales et le marché du travail](#), » [Revue trimestrielle de l'éducation](#), (link to) Vol 8(2), Ottawa : Statistique Canada.

Jackson, Andrew (2001). « Low income trends in the 1990s, » Ottawa : Conseil canadien de développement social (publié en anglais seulement).

Knighton, Tamara et Sheba Mirza (2001). « [L'incidence du niveau de scolarité des parents et du revenu du ménage sur la poursuite d'études postsecondaires](#), » [Revue trimestrielle de l'éducation](#), Vol 8(3), Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, René et Xuelin Zhang (2001). « [À faible revenu pendant plusieurs années](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 13 (2), Ottawa: Statistique Canada.

Picot, G., A, Heisz et A. Nakamura (2001). « [Durée d'occupation des emplois, mobilité des travailleurs et marché du travail des jeunes dans les années 1990](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 155. Ottawa : Statistique Canada.

Phimister, Euan, et Alfons Weersink (2001). « [La dynamique du revenu et de l'emploi dans le Canada](#), » [Documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural](#), No 43, Ottawa : Statistique Canada.

Phimister, Euan, Esperanza Vera-Toscano et Alfons Weersink (2001). « [Taux d'emploi et participation à la vie active des Canadiennes vivant en milieu rural](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 153. Ottawa : Statistique Canada.

Zakhilwal, Omar (2001). « [Incidence du commerce international sur les salaires des Canadiens](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No.156. Ottawa : Statistique Canada.

2000



Beiser, Morton, Feng Hou, Violet Kaspar et Samuel Noh (2000). « Variations de la situation de pauvreté et des comportements de croissance : Comparaison entre les enfants d'immigrants et de non-immigrants au Canada, » Hull : Développement des ressources humaines Canada.

Bowlby, Geoff (2000). « [Transition de l'école au travail : ce qui motive les diplômés à changer d'emploi?](#) » [Revue trimestrielle de l'éducation](#), Vol 7(4), Ottawa : Statistique Canada.

Dupuy, Richard, Francine Mayer et René Morissette (2000). « [Origines rurales](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 12(3), Ottawa : Statistique Canada.

Dupuy, Richard, Francine Mayer et René Morissette (2000). « [Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 152. Ottawa : Statistique Canada.

Fawcett, Gail (2000), "Vaincre les obstacles : Les femmes handicapées et le marché du travail en Ontario, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Finnie, Ross (2000). « La dynamique du faible revenu (de la pauvreté) au Canada : l'entrée, la sortie, la durée des épisodes et la

période totale de pauvreté, » Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.

Lévesque, Isabelle et Sarah Franklin (2000). « [Pondération longitudinale et transversale de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu](#), » [Série de documents de recherche - Revenu](#), No. 4, Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, René et Marie Drolet (2000). « [Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu?](#) », [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No.146, Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, René et Marie Drolet (2000). « [La protection en matière de pensions et l'épargne-retraite chez les travailleurs canadiens jeunes et d'âge intermédiaire : 1986-1997](#), » [Série de documents de recherche - Revenu](#), No.9, Ottawa : Statistique Canada.

Noreau, Nathalie (2000). « [Aspect longitudinal du travail à temps partiel involontaire](#), » [Série de documents de recherche - Revenu](#), No. 3, Ottawa : Statistique Canada.

Ross, David P., Katherine J. Scott et Peter J. Smith (2000). « Données de base sur la pauvreté au Canada 2000, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

1998 à 1999



Lin, Zhengxi, Garnett Picot et Janice Yates (1999). « [Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 134, Ottawa : Statistique Canada.

Marshall, Katherine (1999). « [L'emploi après la naissance d'un enfant](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 11(3), Ottawa : Statistique Canada.

Patterson, Eileen (1998). « [L'expérience intersectorielle des gestionnaires du secteur bénévole : interviews menées auprès de gestionnaires de la Société canadienne de la croix-rouge](#), » [Série de](#)

[documents de recherche - Revenu](#) No. 6, Ottawa : Statistique Canada.

Picot, Garnett, M. Zybblock et W. Pyper (1999). « [Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?](#) » [Direction des études analytiques documents des recherche](#) , No 132, Ottawa : Statistique Canada.

Études transversale et séries chronologiques

2003

Heisz, Andrew et Sébastien LaRoche-Côté (2003). « [Les heures de travail au Canada et aux États Unis](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 209, Ottawa : Statistique Canada.

La Novara, Pina et al (2003). « [Aperçu du revenu pour 2000](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 15(1), Ottawa : Statistique Canada.

Marshall, Katherine (2003). « [Les avantages de l'emploi](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 15(2), Ottawa : Statistique Canada.

Picot, Garnett et Feng Hou (2003). « [La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 198, Ottawa : Statistique Canada.

Spyridoula Tsoukalas et Andrew MacKenzie (2003). « L'Indice de sécurité personnelle 2003, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Suave, Roger (2003). « L'état actuel du budget de la famille canadienne - Rapport 2002, » Ottawa : L'Institut Vanier de la famille.

2002

Akyeampong, Ernest B. (2002). « [La syndicalisation et les avantages sociaux](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(3), Ottawa : Statistique Canada.

Carson, Jamie (2002). « [Le pouvoir de dépenser des familles](#), », [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(4). Ottawa : Statistique Canada .

Drolet, Marie (2002). « [Écart salarial entre hommes et femmes](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(1), Ottawa : Statistique Canada.

Jackson, Andrew et al (2002). « L'Indice de sécurité personnelle 2002, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Marshall, Katherine (2002). « [Durée du cumul d'emplois](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(2), Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, René (2002). « [Les gains cumulatifs chez les jeunes travailleurs](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 14(4), Ottawa : Statistique Canada.

Smith, Ekuwa et Andrew Jackson (2002). « Une vague de reprise économique soulève-t-elle toutes les embarcations? Les revenus et les expériences sur le marché du travail des immigrants récents, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

2001

Cotton, Cathy, Philip Giles et Heather Lathe (2001). « [Revenu de 1999 : un aperçu](#), », [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 13 (2), Ottawa : Statistique Canada.

Gunderson, Morely et Doug Hyatt (2001). « Income security programs: evaluation of public and private financial incentives for retirement, » mimeo, Toronto : Centre for Industrial Relations, University of Toronto (publié en anglais seulement).

Kapsalis, Constantine (2001). « [Évaluation de la déclaration des](#)

[prestations d'a.-e. et d'a.s. dans le cadre de l'EDTR](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 166, Ottawa : Statistique Canada.

Schetagne, Sylvain, Andrew Jackson et Shelley Harman (2001). « L'Indice de sécurité personnelle 2001, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Sunter, Deborah (2001). « [Démographie et marché du travail](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 13(1), Ottawa : Statistique Canada.

2000



Fawcett, Gail (2000). « Vaincre les obstacles : Les femmes handicapées et le marché du travail en Ontario, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Jackson, Andrew et al. (2000). « Social cohesion in Canada - possible indicators », Ottawa : Conseil canadien de développement social (publié en anglais seulement).

Picot, Garnett et Andrew Heisz (2000). « [Le marché du travail canadien des années 1990](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 148, Ottawa : Statistique Canada.

Ross, David P. et Louise Hanvey (2000). « L'Indice de sécurité personnelle 2000, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Ross, David P., Katherine J. Scott et Peter J. Smith (2000). « Données de base sur la pauvreté au Canada 2000, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Sanga, Dimitri (2000). « [Inégalité du revenu dans les provinces](#), », [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 12(4), Ottawa : Statistique Canada.

Sharan, Kamal K. (2000a). « [Sources des différences de rémunération entre les provinces au Canada](#), » [Série de documents de recherche - Revenu](#), No. 8, Ottawa : Statistique Canada.

Sharan, Kamal K. (2000b). « [Divergences des gains entre les provinces](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 12(2), Ottawa : Statistique Canada.

Sunter, Deborah (2000). « [Chômage kaléidoscope](#), » [L'observateur économique canadien](#), (link to) Vol 13(9), Ottawa : Statistique Canada .

1998 à 1999



Drolet, Marie et René Morissette (1998). « [Données canadiennes récentes sur la qualité des emplois selon la taille des entreprises](#), », [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 128, Ottawa : Statistique Canada.

Grenon, Lee (1999). « [Décrocher un emploi](#), » [L'emploi et le revenu en perspective](#), Vol 11(1), Ottawa : Statistique Canada.

Laliberté, Pierre, David P. Ross, et Katherine Scott (1999). « L'Indice de sécurité personnelle 1999, » Ottawa : Conseil canadien de développement social.

Morissette, René et Marie Drolet (1999). « [L'évolution de la protection offerte par les pensions aux travailleurs jeunes et plus âgés au Canada](#), » [Direction des études analytiques documents des recherche](#), No. 138, Ottawa : Statistique Canada.

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

À propos
de l'enquêteContenu
de l'enquêteNotes et
définitions

Méthodologie

Produits reliés aux
donnéesServices reliés
aux données

Publications

Renseignements
supplémentaires

Liens connexes

Renseignements supplémentaires

[Note de reconnaissance](#)[Normes de service à la clientèle](#)[Division de la statistique du revenu](#)[Droits réservés](#)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de [normes de service](#) à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, [contactez-nous](#).

Division de la statistique du revenu

Pour plus de renseignements sur l'EDTR ou des produits et services, communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1-888-297-7355 ou 613-951-7355; revenu@statcan.ca).

Droit d'auteur

Droits réservés.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique
Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Voir Droit d'auteur / [permission de reproduction](#).

Produit n° 75F0011XIF au catalogue
Périodicité: Annuelle
ISSN: 1710-0364
Ottawa

[Page d'accueil](#) | [Recherche](#) | [Contactez-nous](#) | [English](#)



Date de modification : NaN-NaN-NaN

[Avis importants](#)



English	Contactez-nous	Aide	Recherche	RCI
Le Quotidien	Le Canada en statistiques	Profils des communautés	Nos produits et services	Accueil
Recensement				Autres liens

Liens connexes

Renseignements pour les répondants aux enquêtes et pour apprendre d'avantage à propos de l'enquête :

- [Renseignements pour les répondants aux enquêtes](#)
- [Information à propos de l'EDTR](#)
- [Contenu de l'EDTR](#)
- [Concepts utilisés par l'EDTR](#)

Produits et services de l'EDTR :

- [Produits reliés aux données](#)
- [Services reliés aux données](#)

Renseignements techniques :

- [Méthodologie de l'EDTR](#)
- [Dictionnaire électronique de données de l'EDTR](#)
- [Fichier de microdonnées à grande diffusion](#)
- [Liste de documents de recherche de l'EDTR](#)
- [Questionnaires, documents techniques et analytiques](#)



Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : un aperçu de l'enquête

75F0011XIF

À propos de l'enquête

Contenu de l'enquête

Notes et définitions

Méthodologie

Produits reliés aux données

Services reliés aux données

Publications

Renseignements supplémentaires

Liens connexes

